60¢
plus TPS

LA LIBERTÉ

Saint-Boniface, du 24 au 30 avril 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998


photo: Hubert Pantel

La Poule aux oeufs d'or

L'événement, à la Poule d'Eau, c'est quand Luzina revient de Sainte-Rose avec un nouveau bébé. À la veille de la première mondiale de la Petite Poule d'Eau, une adaptation de Claude Dorge et Irène Mahé, le Cercle Molière avait vendu 85 % de ses salles. Page 10.

Et le livre gagnant est...

Dans la soirée du 30 avril, on annoncera au Musée des beaux-arts de Winnipeg le nom de la personne qui remporte le prix littéraire La Liberté 1990/91. Le journal vous présente les trois finalistes dans une section spéciale. **Pages 12 à 14.**

Les parents et Filmon

Les organismes francophones seront reçus par Gary Filmon et Rosemary Vodrey le 5 mai pour discuter du plan de gestion scolaire francophone. **Page 3.**

L'optimisme de la Rouge

Le plan de gestion Vodrey a été bien reçu dans la Rivière-Rouge et le directeur général Ronald Perron explique pourquoi. **Page 7.**

Doigts de fée

Yvonne MacDonald, couturière depuis 20 ans à l'Opéra du Manitoba, se laisse plus facilement attendrir par les belles tailles que par les belles voix. **Page 9.**

La pêche des Gauthier

Les frères Adrien et Émilien de Sainte-Anne-des-Chênes sont depuis 25 ans des mordus de la pêche, hiver comme été. **Page 15.**

Citation de la semaine

«On ne sait rien tant qu'on n'a pas eu d'enfant, on ne sait pas aimer.»

L'auteure Simone Chaput de Saint-Boniface, au sujet de l'angoisse accompagnant l'état de parent, une angoisse qui la pousse à la création littéraire. **Page 12.**


photo: Laurent Gimenez

L'étude de la peur

Mariette Chartier de Lorette travaille dans un laboratoire très différent qui étudie le phénomène de la phobie sociale au Centre de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface. Page 17.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de l'Association de la presse francophone (APF) **depuis 1984**

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

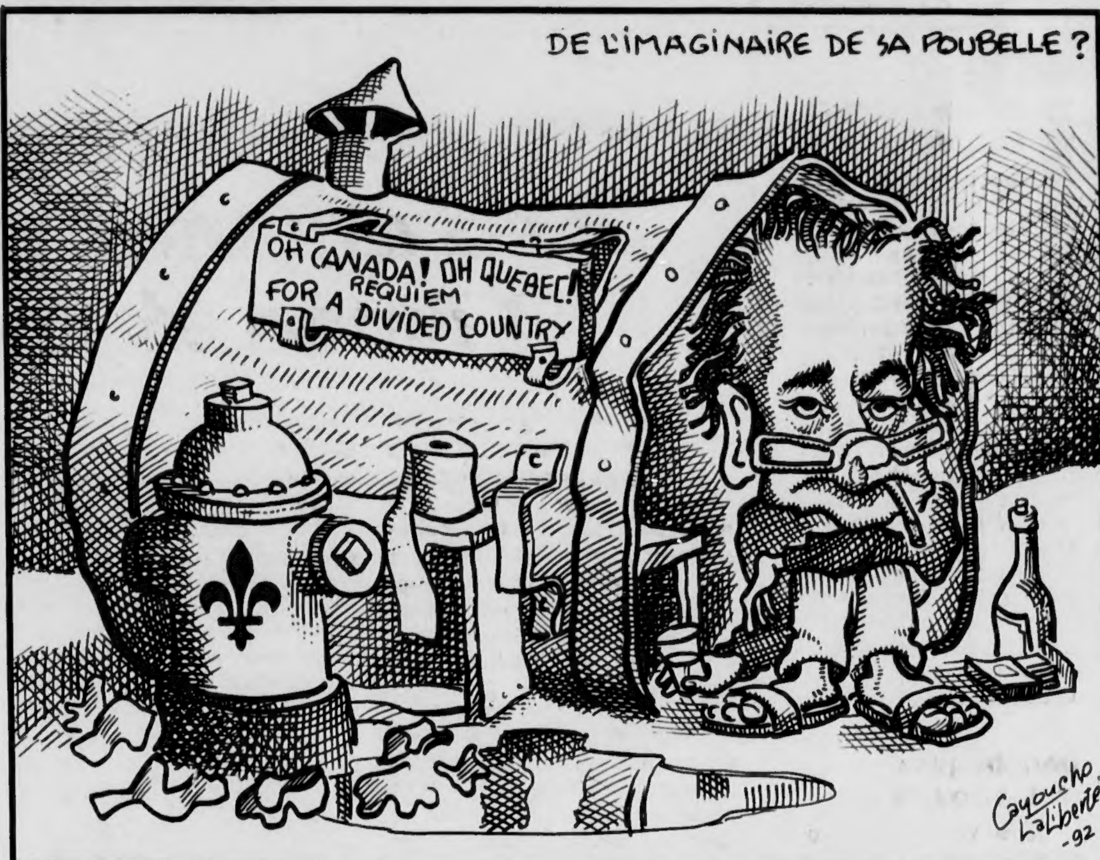
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Ici et ailleurs

3e bourse Almanda Walker Marchand

Ottawa - Pour la troisième année, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) offre une bourse d'études de 1 000 $ à une francophone minoritaire qui poursuivra des études postsecondaires en 1992-93. La priorité est donnée aux femmes qui retournent aux études. La bourse porte le nom Almanda Walker Marchand, qui fonda la FNFCF en 1914 et en fut la présidente pendant 32 ans. Les candidates ont jusqu'au 30 avril pour soumettre leur demande. Un formulaire est disponible auprès de leur collège ou université, ou aux bureaux de La Liberté.

Des phoques moins coupables

Terre-Neuve - Les phoques ne devraient pas être entièrement blâmés pour le déclin des bancs de morue à Terre-Neuve. Une étude réalisée par des chercheurs de l'Université Memorial à St. John's indique que le métabolisme des phoques est au ralenti en hiver, alors qu'on croyait qu'il restait à peu près le même pendant toute l'année. Le métabolisme étant une indication du nombre de calories dont l'animal a besoin pour rester en vie, un taux plus bas révèle que les phoques mangent moins que ce que l'on croyait. D'autres études démontrent que les phoques préfèrent manger du capelan, plus énergétique en hiver, que de la morue. (CSN)

Révision de l'aide à l'éducation

Ottawa - Le critique libéral pour le secrétariat d'État est inquiet que le fédéral n'ait procédé à aucune consultation avant de décider de réviser la Direction générale de l'aide à l'éducation. Ronald Duhamel croit qu'il y a confusion totale concernant l'éducation et les responsabilités connexes ou bien que le gouvernement est en train de changer son rôle dans le domaine de l'aide aux étudiants. Le député de Saint-Boniface dit avoir appris que le poste de sous-secrétaire d'État adjoint responsable de l'aide à l'éducation pourrait être éliminé et que la Direction générale pourrait disparaître pour faire place à un organisme spécial.

La phase II de La Fourche

Winnipeg - Un processus de consultation de la population en vue de l'élaboration de la phase II de La Fourche a été mis en branle. La consultation prendra plusieurs formes, notamment celle d'un Groupe de citoyens constitué à la suite d'un questionnaire administré de façon aléatoire en janvier dernier. Un plan provisoire de la phase II sera présenté à la population plus tard cette année. Le plan final sera transmis aux gouvernements en décembre 1992.

La division homogène regrouperait plus de 4 000 étudiants

Les organismes rencontrent Filmon et Vodrey le 5 mai

Ils seront près d'une douzaine de représentants des six organismes provinciaux touchés par le dossier de la gestion scolaire (1) à rencontrer le premier ministre et la ministre de l'Éducation, le mardi 5 mai prochain. Les organismes sont décidés à ne pas céder au gouvernement sur le principe de l'exclusivité.

L'alternative à l'exclusivité est épeurante, affirme le président Gilbert Savard de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). «Quand tu regardes ton avenir comme communauté isolée dans une division anglophone ou regroupée avec les autres communautés francophones, le choix est clair. On est à un carrefour très important, il faut foncer.»

Les organismes ont demandé une rencontr eà la suite de l'annonce, le 26 mars, d'un modèle de gestion de l'enseignement du français, langue première, qui serait partagé avec les division existantes. Pour le moment, les organismes ont refusé de participer au comité de mise en oeuvre du plan de gestion, le qualifiant d'inconstitutionnel.

«C'est pas difficile de voir que, dans dix ou 15 ans, si nous ne participons pas à la division francophone, les divisions actuelles ne pourront pas nous sauver. C'est clair qu'il va y avoir une révision des frontières, poursuit Gilbert Savard, et que les communautés francophones seront encore plus isolées. La Rivière-Rouge ne survivrait pas à une révision.

«Nous autres, comme Fédération, on dit aux parents que, pour rester francophones, c'est le moment de faire ce choix-là. Ceux qui ne veulent pas faire ce choix-là, on ne peut pas les obliger.

«On le fait pour l'avenir, pour nos enfants. Si on dit non à ça, on dit non à l'avenir (en français). On ne veut pas être de plus en plus minoritaires dans nos écoles.»

Pour la FPCP, il est clair que les parents des écoles désignées ont déjà choisi la gestion. «Il ne faut pas se mettre dans la position d'avoir à voter sur nos droits. Ces droits sont dans la Charte, ils sont confirmés par la Cour suprême. Il faut résister aux campagnes de peur.»

La FPCP déplore que la province n'ait pas créé une division scolaire de départ, et ait demandé aux communautés de se prononcer sans savoir qui d'autre va adhérer. «On nous demande d'adhérer à quelque chose qui n'existe pas», décrie Gilbert Savard.



photo: La Liberté

Le président Gilbert Savard: pour nos enfants.

La FPCP affirme que la gestion scolaire au Manitoba va éventuellement regrouper un minimum de 4 000 élèves, en comptant les cinq écoles de la ville (Lacerte, Taché, Louis-Riel, Lavallée et Précieux-Sang), les cinq écoles de la Rivière-Seine (Gabrielle-Roy, Lagimodière, Pointe-des-Chênes, Saint-Joachim et Noël-Ritchot), Saint-Lazare, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Léon.

«C'est plus justifiable pour la province de vérifier le choix des parents des écoles non désignées, avance le président de la FPCP, comme dans la Rouge, où il y a assez de parents (des ayants droit) pour faire des écoles françaises.

«J'ai confiance que les parents vont dire oui. Dès que la commission scolaire sera lancée, ça va faire comme à l'Île-du-Prince-Edouard, où les chiffres ont augmenté très rapidement quand les parents ont vu que c'était viable.

«C'est normal qu'il y ait des hésitations au début. Mais on va attirer les gens. C'est comme pour les écoles françaises: une fois qu'elles ont été mises en place, les gens sont venus.»

La FPCP ne s'oppose pas en principe à l'inclusion des écoles de français partiel. «La FPCP n'a pas le droit de dicter quelque chose comme ça aux communautés. Ce n'est pas la formule qu'on recommande, mais on est prêts à accepter des solutions locales.

«Le problème avec le français partiel, ce n'est pas tant le programme que la clientèle, là où la porte est ouverte aux anglophones. On peut vivre un certain temps avec la programmation, si c'est vraiment le choix des parents, mais la clientèle doit être celle de la Charte.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il s'agit de la Fédération provinciale des comités de parents, l'Association des directeurs d'école, les Commissaires d'écoles, les Éducatrices et éducateurs francophones, le Conseil jeunesse provincial et la Société franco-manitobaine.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le débat sur la gestion se poursuit

Une soixantaine de parents, dont une majorité contre l'adhésion des écoles du village à la future commission scolaire francophone, ont débattu le projet Vodrey lors de l'assemblée annuelle du Comité de parents le 21 avril.

«Les parents présents étaient en général contre la gestion, explique la présidente Diane Bazin, visiblement déçue de la tournure de la réunion. Pour eux, on a quelque chose de très raisonnable (dans la Division de la Montagne). Ils préféreraient qu'on ne change rien à ce moment-ci.»

Le Comité demeure toutefois en majorité en faveur de l'adhésion à la gestion par les francophones. «La grosse inquiétude pour les gens de chez nous, affirme Diane Bazin, c'est qu'on a de 11 à 13 % d'anglophones (dans l'école). On ne veut pas les chasser. En même temps, on ne veut pas perdre ce qu'on a.

«On veut qu'il y ait toujours une porte ouverte pour accepter les (enfants de) parents anglophones qui veulent l'école française. Mais à ce point-ci, on ne peut pas donner de garanties. Il y a tellement de détails qui manquent (au projet de gestion du gouvernement).



La présidente Diane Bazin: Il y a tellement de questions.

«Je crois que si on avait vraiment la chance de s'expliquer, ça pourrait marcher. Est-ce qu'on veut que nos enfants soient bilingues ou non? On ne veut pas reculer. La réunion nous a donné la chance de réfléchir sur comment on peut expliquer notre situation un peu plus.»

J.-P. D.

RIVIÈRE SEINE

Une motion équivoque sur la gestion

La Division scolaire de la Rivière-Seine a fait connaître son intention de continuer à «fournir la meilleure éducation possible dans tous les programmes scolaires aux enfants qui lui sont confiés», en réaction à la décision de la province de créer une division scolaire francophone.

La décision des commissaires, prise le 15 avril, implique une acceptation du principe de base du plan Vodrey. En effet, le projet de gestion tel qu'annoncé permettra aux divisions scolaires actuelles de continuer à offrir des programmes de français.

Selon le commissaire Jacques Trudeau d'Île-des-Chênes, qui s'est abstenu de voter, la décision est prématurée. «Je ne vois pas comment on peut prendre une position sans savoir c'est quoi, au juste, la gestion.» Il est d'avis que de nombreuses questions sur le modèle proposé restent sans réponses.

Par ailleurs, les commissaires ont appris que la Commission de financement des écoles publiques va contribuer la somme de 40 326 $ pour terminer les travaux de réparation du toit de Sainte-Anne School.

Le Comité des installations et des terrains de la division a rapporté qu'une somme de 15 000 $ a été octroyée pour améliorer les terrains de jeux des écoles anglaise et d'immersion de Sainte-Anne.

La Commission scolaire a également donné son appui aux comités de parents quant au projet d'ériger des arrêts à quatre sens à l'angle des rues Saint-Alphonse et de l'aréna à Sainte-Anne, en vue d'assurer une meilleure sécurité.

J.-P. D.

Voir autres textes en page 7.

ÉDITORIAL

L'environ qui ment

Vous avez peut-être raté la nouvelle la plus importante des dernières semaines. Non, ce n'était pas à propos du débat constitutionnel, de la récession ou de la baisse de popularité de Mulroney. C'est quelque chose de plus terre à terre, qui est même temps carrément effrayant quand on y pense. Une étude révèle ainsi que des animaux du bassin des Grands Lacs démontrent de multiples anormalités.

On avait déjà découvert des lésions ou des tumeurs sur des poissons dans le passé. Là, ça devrait carrément commencer à alerter les incrédules sur les dangers que courent 38 millions de personnes vivant sur ce territoire. Depuis plusieurs années, l'eau des Grands Lacs est une vraie soupe.

Or, l'étude révèle que les produits chimiques déversés par l'humain dérangent la production d'hormones dans le corps des animaux, d'où les anomalies sexuelles, le mauvais fonctionnement de la grande thyroïde, la baisse de fertilité et les malformations congénitales ainsi que l'affaiblissement du système immunitaire.

La conclusion des scientifiques, c'est que le niveau de contamination chez l'humain ressemble grandement à ceux relevés chez les animaux. Et vlan! Non seulement on se fait attaquer par des choses plus visibles comme le manque d'ozone mais aussi par des façons plus insidieuses. Il semble que l'environnement en a assez. En fait, il ne peut pas en être autrement.

Quand j'ai commencé à apprendre les sciences, on nous répétait que rien ne se perd, rien ne se crée. L'humain a réussi à modifier cette maxime: non seulement rien ne se perd, mais tout se crée! Un jour ou l'autre, il faut payer. Quand ce sont des problèmes «mineurs» comme l'infertilité, ça passe. Mais l'environnement est devenu une véritable bombe à retardement qui nous risque de nous blesser sans crier gare.

Pensez juste au cancer. Je n'ai pas de chiffres, mais aucun doute qu'une bonne partie des diverses manifestations de cette maladie provient d'une mauvaise gestion de l'environnement. Certains diront qu'il y a toujours eu du cancer et c'est vrai. Mais de nos jours, la variété est grandissante. Il n'y a plus que le poumon, la gorge, le sein. Maintenant, on parle de la langue et maintenant du canal auditif. Bientôt, ce sera le poil du gros orteil et qulque chose d'autre!

Nous comptons sur la science médicale pour nous sauver du fléau. Des centaines de millions de dollars sont dépensés pour créer les appareils les plus sophistiqués. Pourquoi ne pas utiliser cet argent à changer nos habitudes et à nettoyer ce qui doit encore l'être? On prétend que nous avons tous le cancer en nous et que certains l'activent sans le vouloir. Mais nous courons aussi après le trouble.

C'est dommage que notre environnement, sorte d'environ qui ment, en vienne à nous faire perdre des membres de notre famille, des amis, même des personnalités connues comme la journaliste Barbara Frum ou l'écrivain Roger Lemelin.

Mais si nous ne sommes pas prêts à avaler la pilule environnementale, il faudra continuer à en payer le prix, peut-être jusqu'au jour où, à la suite d'une véritable catastrophe, on se rendra finalement compte qu'il y a moyen de faire du développement sans compromettre la santé de tout le monde ou sans que l'environnement, si magnifique à l'état normal, ne semble nous faire faux bond.

Yves CHARTRAND



Sur la scène NATIONALE

Langues officielles: un comité en suspens

Alors que les francophones de l'extérieur du Québec ont plus que jamais besoin de tous les appuis et de toutes les tribunes politiques possibles pour défendre leurs intérêts, le Comité des langues officielles à Ottawa est paralysé en raison de l'absence des députés conservateurs.

À l'époque où le comité était formé de députés et de sénateurs, l'absence d'élus conservateurs n'avait pas pour effet de paralyser complètement les travaux du Comité mixte.

Mais depuis la création du nouveau Comité permanent des langues officielles en mai 1991, seuls les députés ont maintenant le droit d'y siéger. Et il ne peut y avoir de quorum sans la présence des députés conservateurs, avec pour résultat que le Comité ne va nulle part.

Le comité n'a siégé que deux fois en mai 1991 et deux fois en octobre 1991. Deux réunions portaient sur l'organisation et deux autres avaient pour but d'entendre l'ancien et le nouveau Commissaire aux langues officielles.

Le 20 février 1992, les membres du Comité élisaient leur président, le député conservateur Garth Turner de la région de Toronto. La dernière réunion date du 25 février. Elle devait porter sur l'agenda de travail. Elle a été ajournée faute de quorum.

Choqué du comportement des députés conservateurs, le porte-parole libéral pour les langues officielles, Jean-Robert Gauthier, a écrit dès le lendemain une lettre au premier ministre pour se plaindre du «manque d'intérêt des conservateurs pour la question des langues officielles».

Le 9 mars, le bureau du premier ministre informait le député Gauthier que sa lettre avait été acheminée au whip du parti, le député Jim Hawkes de Calgary

Dans un parti politique, le whip est celui qui tient le fouet. Il s'assure de la cohésion au sein du groupe des parlementaires, il maintient l'esprit de corps, et il s'assure de la présence des députés aux comités et lors des votes importants tenus en Chambre. Entre le 9 mars et le 10 avril, date de l'ajournement pour le congé de Pâques, le Comité des langues officielles n'a tenu aucune réunion.

Le gouvernement semble s'en laver les mains. Interrogé à la Chambre des communes par le député Gauthier, le leader du gouvernement, Harvie André, a expliqué que les comités avaient acquis depuis 1984 une plus grande autonomie et une plus grande indépendance et qu'ils étaient par conséquence maîtres de leurs travaux. Le Comité des langues officielles étant pour ainsi dire inexistant, il ne s'est donc jamais penché sur la décision du gouvernement d'abolir le Programme de contestation judiciaire, ni sur la décision du secrétariat d'État de ne pas renouveler son programme d'aide aux radios communautaires.

Il n'a pu réagir lorsque Canada 125, responsable de l'organisation des fêtes du 125e anniversaire du Canada, a distribué par le courrier un dépliant unilingue anglais dans tous les foyers de l'extérieur du Québec. Finalement, le Comité n'a toujours pas étudié les prévisions budgétaires du gouvernement en ce qui concerne les langues officielles, alors que plusieurs ministères et plusieurs agences gouvernementales ont déjà comparu devant divers comités pour expliquer leurs dépenses. **(APF)**

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Avril

24 — 1844
Dernière messe au Québec des quatre Soeurs Grises qui viendront à la rivière Rouge. Mgr Bourget les bénit avant de les laisser partir pour Lachine, où elles étaient attendues pour le voyage en canot.

25 — 1875
Proclamation de l'amnistie générale, cinq ans après avoir été promise. Aucun membre du gouvernement provisoire ne pourrait être poursuivi pour sa résistance en 1870.

26 — 1870
Sir John A. Macdonald et Sir George-Étienne Cartier reconnaissent officiellement la délégation de la rivière Rouge venue négocier les droits des Métis.

27 — 1837
Modeste Demers s'embarque à Lachine pour la rivière Rouge où il restera 12 mois avant de partir pour la Colombie-Britannique. Il baptisera tout le long son voyage. Il devient évêque de l'Île de Vancouver en 1857.

28 — 1836
Inauguration du système de jury, lors du procès de Louis St-Denis, accusé de vol. Peu avant, la colonie d'Assiniboia s'était dotée d'un conseil, d'un corps de volontaires, d'une prison et d'un palais de justice.

29 — 1872
Décès du frère Louis Dubé. Arrivé au Manitoba en 1846, envoyé à l'Île-à-la-Crosse, il s'occupe des orphelins de la mission. Il demandera d'ailleurs d'être enterré près de «ses» orphelins déjà décédés.

30 — 1965
Le Bien public annonce la réédition de «Un homme et son péché». Le héros de Claude-Henri Grignon, Séraphin Poudrier, vivait à la fin du 19e siècle. Dans le «haut côté» de sa maison, était accroché un portrait de Louis Riel. Première (et seule) apparition de Riel dans un roman qui ne le concerne pas.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Le numéro du 21 février de La Liberté

Des excuses officielles de Postes Canada

Presse-Ouest, la société éditrice du journal La Liberté, a accepté les excuses de la Société canadienne des postes à la suite de l'incident affectant la livraison du journal du 21 février dernier.

À cet effet, un avis officiel est d'ailleurs publié en page 4 du journal du 24 avril. On se rappellera que la Société canadienne des postes, à la suite d'un grand nombre d'appels aux bureaux de La Liberté, avait admis avoir envoyé par erreur environ 1 500 exemplaires de La Liberté dans l'est du pays.

«Je conviens que le retard dans la livraison de votre publication est inacceptable et ne reflète en rien l'engagement qu'a pris la Société d'offrir un service de livraison rapide et efficace. (...) Nous regrettons les désagréments que vous avez subis à la suite de ce retard», indique le gestionnaire de secteur, Division du Mid-West, dans une lettre adressée à Yves Chartrand, directeur et rédacteur en chef de La Liberté, le 9 mars dernier.

En plus du message d'excuses aux lecteurs de La Liberté, la Société canadienne des postes a accepté de créditer une som-me équivalente à la livraison au Canada de tous les exemplaires du 21 février de La Liberté.

La Société canadienne des postes s'est dite aussi pleinement consciente «de l'importance que revêt pour vous et vos abonnés la livraison spontanée de votre publication.»

Avant de refermer ce dossier, La Liberté tient à souligner l'appui du député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, ainsi que de Radio-Canada Manitoba, dont les interventions ont permis de sensibiliser rapidement Postes Canada et les abonnés du journal au problème imprévu de livraison.

Yves CHARTRAND

La Lanterne Rouge parmi les meilleurs de Winnipeg

Une bonne bouffe, légère en plus

À en croire les lecteurs du journal Uptown de Winnipeg, le nouveau restaurant La Lanterne Rouge de la rue Bannatyne fait un malheur dans l'ancien quartier de l'Exchange. La table de Claude Jolicoeur a été couronnée meilleur nouveau restaurant, et a reçu des mentions dans les secteurs de la fine cuisine, de l'ambiance et du service.

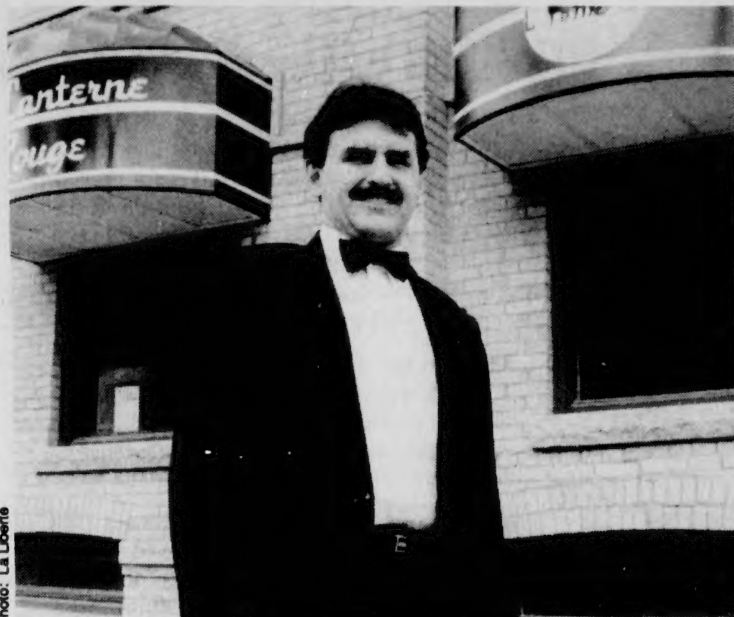


photo: La Liberté

Claude Jolicoeur: avril est un mois difficile à cause du temps.

C'est pas mal du tout pour un restaurant ouvert il y a six mois. «On essaie d'offrir un service impeccable, soutient Claude Jolicoeur. On s'améliore toujours quand on ouvre une nouvelle place.»

L'entrepreneur de 40 ans mène deux établissements de front: La Lanterne Rouge de la rue Hamel à Saint-Boniface et celui du centre-ville. «On voulait diminuer de 20 % la clientèle de la rue Hamel en ouvrant un nouveau restaurant. Mais on fait encore des fins de semaine de fou (à Saint-Boniface).»

Les deux établissements sont complémentaires, affirme Claude Jolicoeur. Il n'a pas l'intention d'en ouvrir un troisième. «On essaie de faire marcher les deux places avec efficacité. On a mis nos affaires sur ordinateur, on a un comptable sur place.»

La reconnaissance du Uptown a évidemment fait plaisir. «On travaille pour ça: une ambiance romantique, une nourriture incomparable. On cherche toujours des nouvelles recettes, avec moins de calories, des sauces plus légères. On fait tous nos bouillons maintenant. Nous sommes très orientés vers la santé.

«Notre plus forte clientèle, c'est avant et après les spectacles de théâtre et de l'orchestre symphonique, pour les gens plus âgés. On a un menu spécial pour ça, qui est plus léger et moins élaboré que le menu du dîner. Ça fait seulement six mois qu'on est ici et on a atteint les trois quarts de nos objectifs.»

La Lanterne Rouge n'est pas le seul restaurant français à l'honneur parmi les choix des lecteurs du Uptown. Le restaurant Between Friends (chemin Pembina) est bon deuxième chez les meilleurs nouveaux. Le Beaujolais (boulevard Provencher) et La Vieille Gare (rue Des Meurons) se trouvent parmi les dix meilleurs dans la catégorie fine cuisine.

Deux autres restos de Saint-Boniface ont attiré l'attention: Le Couscous (rue Marion), troisième chez les ethniques, et Candles (boulevard Provencher), septième chez les nouveaux. Le meilleur restaurant, toutes catégories, demeure le Rib Room du Charter House (avenue York) pour la deuxième année de suite.

J.-P. D.

PROVINCE

Les EFM se réunissent

La 24e assemblée générale annuelle des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba aura lieu à l'hôtel Norwood de Saint-Boniface le 24 avril, sous le thème: Face à l'avenir consolidons nos liens.

«Dans le climat actuel de la gestion scolaire, il est très important que tous les enseignantes et enseignants soient unis, affirme la présidente Monique Hébert. Il faut qu'on forme un groupe solidaire, présentement et dans le futur.»

Une centaine de délégués du personnel enseignant des écoles franco-manitobaines et d'immersion seront présents. L'assemblée établira notamment l'ébauche d'un plan d'action pour l'année scolaire 1992-93 et choisira le nouveau conseil d'administration.

Les dossiers les plus importants à l'étude seront la revision du fonctionnement, des statuts et du cahier de politiques de l'organisme et l'implantation des recommandations du comité Gallant.

R.D.

SAINT-BONIFACE

Acheter une première maison

Un atelier d'information sur l'achat d'une première maison sera donné par le personnel de Realty World Robidoux le mercredi 29 avril prochain à 19h à l'Hôtel Norwood.

Des représentants d'institutions financières et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ainsi qu'un conseiller juridique seront sur les lieux pour donner des renseignements et répondre aux questions.

«C'est un bon temps pour acheter une maison, explique le courtier Roger Robidoux. Les taux d'intérêt sont bas et les prix sont abordables. Il est important d'offrir le maximum d'information à nos clients.»

J.-P. D.

Caisse populaire de La Salle

L'agrandissement des locaux devra encore attendre

Malgré la récession, la Caisse populaire de La Salle est satisfaite de l'année qui vient de se terminer. «Nous avons bien fait dans les circonstances, affirme le directeur Raymond Cormier. Avec le ralentissement économique et la baisse des taux d'intérêts, on considère s'en être très bien sortie.»

«Nos chiffres n'ont pas augmenté par rapport à 1990 mais on avait prévu une année semblable. Nous savions que ce serait difficile et ça va l'être encore dans les prochains mois.»

Pour l'année qui vient, il est quand même confiant d'augmenter l'actif à 13 millions $. «C'est certain que la récession va encore faire mal, mais on pense faire des profits de 75 000 $.»

Il ne prévoit aucun projet particulier. «La situation économique est encore trop précaire. Nous devions agrandir nos locaux mais on a décidé de remettre ça à 1993. Nous allons commencer a faire les plans mais il n'est pas question de débuter les travaux cette année.»

Les 28 membres présents à l'assemblée annuelle du 20 avril ont pu constater que la Caisse s'était beaucoup impliquée en 1991.



Le directeur Raymond Cormier.

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1991: 12 062 196 $ (- 1 %)
1990: 12 393 078 $
Bénéfices nets avant impôts:
1991: 33 168 $ (- 22 %)
1990: 147 498 $
Dépôts:
1991: 11 497 557 $ (- 1 %)
1990: 11 846 629 $
Prêts:
1991: 9 064 096 $ (- 1 %)
1990: 9 347 210 $
Nombre de membres:
1991: 1016
1990: 937

Elle a financé par intérim la construction de l'école du village pour environ 1 850 000 $, en plus de donner son support aux groupes locaux ainsi qu'aux sports (tournoi de golf de Kingswood) et organisations communautaires.

Elle s'est aussi procurée un appareil pour microfilmer des documents et chèques et a amélioré les coffrets des caissières pour plus de sécurité.

Deux nouveaux membres ont été élus sur le conseil d'administration. Cécile Van Walleghem et Térésa Lanoie remplacent Henri Ritchot et Gérard Poirier.

Les autres membres sont: Aurèle Robert (président), Gérard Vouriot, Gérald Arbez, Gérard Girardin et Normand Lagacé.

Robert DUSSAULT

SAINT-BONIFACE

Gazon: rien ne changera

La décision de la ville de Winnipeg d'obliger les citoyens à tondre le gazon entre le trottoir et la rue devant leur maison n'affectera pas les résidants de Saint-Boniface, qui le font déjà.

Cette résolution, prise le 23 mars lors du budget municipal dans le but d'économiser de l'argent, touchera les quartiers nord, nord-ouest, ouest et sud.

Le seul quartier protégé par le nouveau règlement est le centre-ville. La municipalité continuera quand même à couper la pelouse sur tous les boulevards.

R.D.

Rectificatif

Un article de La Liberté du 17 au 23 avril sur la réaction dans la Rivière-Rouge au plan Vodrey a par erreur attribué au commissaire Guy Gagnon une déclaration qui fait partie d'une proposition de la commission scolaire.

Le paragraphe qui débute par: «On est là et on continue...» est en effet une citation de la proposition du 13 avril de la Rivière-Rouge en faveur du projet de gestion du gouvernement.

WINNIPEG

Marchethon et cyclethon

La Résidence Sara Riel, une oeuvre des Soeurs Grises du Manitoba, organise son marchethon et cyclethon annuel le 9 mai au 210, rue Kenny.

Les inscriptions et départs se feront entre 8 h 30 et 10 h. Pour parrainer l'un des participants, il faut signaler le 237-9263 et votre don sera aussitôt enregistré.

La Résidence organisera auparavant une vente d'appareils ménagers le 25 avril de 9 h à 16 h et le 26 de 9 h à 14 h.

R.D.

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Selon le directeur général de la Rivière-Rouge

Le plan de gestion Vodrey a été bien reçu

Les francophones de la Rivière-Rouge n'ont pas apprécié de se faire donner des ultimatums, comme la menace d'exclusion à moyen terme des programmes de français, recommandée par le rapport Gallant (1). C'est ce qu'affirme le directeur général Ronald Perron, pour qui l'exclusivité de l'enseignement en français accordé à la division francophone aurait sonné le glas des programmes de français partiel.

«Le plan (de la ministre Rosemary) Vodrey a été bien reçu dans la Rivière-Rouge. Les gens de nos communautés ont une bonne idée de ce qu'ils veulent faire. C'est bon qu'il y ait un choix. On ne peut pas juste les envoyer du côté anglais.

«Tout ce que j'espère, affirme Ronald Perron, c'est qu'on sera capable de donner aux gens la vérité sur les deux côtés, sur tous les côtés. On ne peut pas cacher une partie de l'histoire pour faire passer son agenda. Comme parent, je veux toutes les informations.»

La commission scolaire a décidé à huit contre deux, le 13 avril dernier, de se prononcer en faveur du projet de gestion annoncé par la province le mois dernier. «Les gens de nos communautés vont se faire donner



Archives La Liberté

Ronald Perron: beaucoup plus optimiste.

toutes sortes d'alternatives. Il y a toutes sortes d'idées sur la position des commissaires de la Rouge. On a voulu rassurer nos communautés: on est prêts à continuer à offrir les mêmes programmes.»

Le plan Vodrey permettra aux communautés scolaires de voter sur leur adhésion à la division scolaire francophone. Le gouvernement permettra aux divisions anglophones de continuer à offrir les programmes de français qu'ils dispensent à l'heure actuelle.

Tandis que les organismes francophones affirment que sans l'exclusivité le projet est inconstitutionnel, les détracteurs de la gestion scolaire ont bien reçu l'idée d'un vote dans les communautés.

«Avec la proposition Gallant, poursuit le directeur général, il fallait qu'on se plie ou bien qu'on s'en passe (de l'éducation française). C'était un message très dur à avaler pour les gens de la campagne. On voulait aussi nous faire passer de dix à deux commissaires! Les gens se disent qu'on va se faire mener par les gens de la ville.»

Après l'annonce du ministre est venue une autre claque de la part des organismes, explique Ronald Perron. «Ils veulent qu'on trouve un autre nom pour nos programmes de français, comme FL 3, peut-être. Ils veulent nous forcer à embarquer.»

Selon le directeur général, les organismes se sont mis la tête dans le sable en pensant qu'ils pouvaient «forcer les communautés à adhérer sans leur donner le droit de se prononcer.»

Ronald Perron n'en demeure pas moins optimiste quant à la résolution du conflit. «Je suis beaucoup plus optimiste que je l'étais avec le rapport Gallant, qui n'offrait aucun choix. Le plan Vodrey a plus de chances de réussir, si on peut répondre aux besoins des deux groupes.»

Jean-Pierre DUBÉ

LA MONTAGNE

Satisfait du plan Vodrey

Le président de la Division scolaire de la Montagne, Roland Rey, se dit satisfait du plan de la ministre Rosemary Vodrey concernant la gestion scolaire francophone.

«Je suis d'accord avec ce plan et je crois que l'ensemble des commissaires de la Montagne le sont aussi».Roland Rey n'a cependant pas l'intention de présenter une motion approuvant le plan Vodrey comme l'ont fait les commissaires de la Rivière-Rouge. Mais il est toujours possible que d'autres commissaires de la Montagne veuillent présenter une telle proposition lors de la prochaine réunion au début de mai.

S.L.

PROVINCE

Les commissaires attendent

Les Commissaires d'écoles franco-manitobains demeurent favorable à la gestion scolaire et n'ont pas changé d'avis même depuis le plan Vodrey.

«Pour le moment, on reste sur nos positions, affirme la présidente Carolyn Duhamel. Mais nous attendons comme tout le monde une rencontre avec le premier ministre Gary Filmon et la ministre de l'Éducation et après on verra.

«Il y a certaines choses du plan Vodrey que nous n'aimons pas mais on va attendre les résultats de la rencontre avant de prendre des décisions.»

R.D.



PARLONS DROIT – La zone grise des décrets

Cet article de Me Antoine Hacault est le premier d'une série d'articles qui seront publiés par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et qui porteront sur différents sujets et questions juridiques, particulièrement en matière de droits linguistiques. Ce projet est rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État. Dans cet article, Me Hacault nous présente une analyse de la décision récente de la Cour suprême du Canada dans le renvoi sur les décrets (1).

Publi-reportage de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

Le 23 janvier 1992, sur présentation d'une demande conjointe par la Société franco-manitobaine et la province du Manitoba, la Cour suprême du Canada faisait suite à une décision qu'elle avait rendue en 1985 par laquelle elle avait ordonné à la province du Manitoba de traduire toutes ses lois (2). On se souviendra que la Société franco-manitobaine était intervenue dans une cause qui remettait en question la validité de la création de la Commission d'enquête sur la justice et les autochtones par un document unilingue anglais (3). Ce document s'appelait un décret (4). Lorsque le décret a été déclaré invalide, la province du Manitoba a adopté le même document sous forme de loi (5). C'est suite à l'adoption de cette loi par la province du Manitoba que les démarches furent entreprises pour la demande conjointe auprès de la Cour suprême du Canada.

Les éclaircissements demandés à la Cour suprême du Canada cherchaient surtout à préciser davantage l'étendue du devoir de publier dans les deux langues officielles des documents qui affectent le public; notamment des décrets et des documents incorporés dans les lois par renvoi. La source de cette obligation est l'article 23 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba* qui a pour but d'assurer l'accès des Franco-Manitobains aux lois qui touchent leurs droits et obligations.

Deux jours après que la décision de la Cour suprême du Canada a été rendue en janvier 1992, le Winnipeg Free Press, dans un éditorial, publiait les remarques qui suivent:

"The judgement issued this week contains signs that the court is losing patience with Manitoba's litigious stalling over bilingualism. The province would be well advised to stop going to court and start obeying the law. (6)"

En effet, la Cour suprême du Canada disait ceci à la page 13 de ses motifs:



Me Antoine Hacault.

«Nous reconnaissons en outre que des zones grises se dessineront lorsque l'application du critère général formulé en l'espèce n'apportera pas de réponse claire à la question de savoir si un texte donné doit être traduit. Malgré les paramètres délimités précédemment à l'égard des exigences du genre de droit examiné en l'espèce, il s'agit d'un droit constitutionnel qui conserve la force de son statut constitutionnel. Il serait sage pour les assemblées législatives, en cas de doute, de trancher en faveur du droit prévu par la constitution. (7)»

Puisque le délai pour traduire les lois devait prendre fin le 31 décembre 1990 pour le genre de textes visés par cette décision, le délai a ensuite été prorogé jusqu'au 23 janvier 1992 et pour un autre délai de trois mois afin de permettre aux parties de s'entendre quant à la durée totale du délai. Les parties se sont ensuite entendues sur la date limite du 15 juillet 1992 afin de permettre à la province du Manitoba de traduire certains documents.

Ce qui est un peu surprenant est la déclaration par le ministre de la Justice, l'honorable Jim McCrae, que la décision de la Cour suprême du Canada ne fait que confirmer la pratique antérieure de la province(8). Si la Cour suprême du Canada croyait que la Province se conformait à ses obligations, elle n'aurait certainement pas accordé un délai supplémentaire afin de lui permettre de se conformer à ses obligations. De plus, la Province n'aurait pas demandé de proroger le délai jusqu'au 15 juillet 1992.

De quoi s'agit-il lorsqu'on parle de décrets et de documents incorporés dans les lois par renvoi et dans quelles circonstances est-il nécessaire que ces documents soient disponibles dans les deux langues officielles? Quelques exemples aideront peut-être à comprendre. Au fond, ce n'est pas le nom qui est donné au document; c'est plutôt le lien avec la législature et l'étendue de son effet qui détermineront si le document en question doit être disponible dans les deux langues officielles.

En premier lieu le document doit soit être créé à la législature ou soumis à l'approbation du gouvernement, d'un ministre ou d'un groupe de ministres. Par exemple, au Québec, lors d'un conflit entre le gouvernement et des employés de la fonction publique, la législature a imposé au moyen d'une loi, une convention collective, et cela malgré le fait que ces employés n'avaient pas accepté certaines modalités telles que le salaire qui y était proposé (9). La province de Québec par ce document touchait les droits de ces personnes. Cependant, la province de Québec avait tenté d'éviter son obligation d'adopter la convention collective dans les deux langues officielles en insérant dans la loi (qui était publiée dans les deux langues officielles) un renvoi à la convention collective unilingue qui se retrouvait dans un autre recueil. La Cour suprême du Canada n'a pas permis à la province de Québec de contourner ses obligations constitutionnelles par cette technique.

La province du Manitoba utilise également cette technique qui permet de raccourcir le texte qui doit être traduit. Jusqu'à tout récemment, le document régissant les droits de certains fonctionnaires publics n'avait pas été traduit par la Province. La Cour suprême du Canada a clairement statué qu'elle ne permettra pas à la province du Manitoba d'utiliser cette technique de rédaction, sans une raison légitime, afin de contourner son obligation d'avoir certains documents disponibles dans les deux langues officielles.

Certaines lois qui affectent la construction, les mesures de sûreté et les règles de la route renvoient à des normes publiées uniquement en anglais. En outre, le respect de certaines normes est imposé à certains organismes professionnels. Par contre, la loi qui touche l'organisme professionnel en question renvoie à certaines normes qui son publiées uniquement en anglais. Ce sont certaines illustrations de la technique parfois utilisée par la province du Manitoba afin de raccourcir le texte qui doit être traduit.

L'obligation de publier dans les deux langues officielles n'est pas absolue. La défense de raison légitime est disponible à la Province pour expliquer le défaut de traduire certains documents. Lorsque la Province doit se fier sur l'expertise d'un organisme indépendant et que l'organisme fait la révision continuelle de ses normes dans un domaine quelconque, la Cour n'imposera probablement pas à la Province l'obligation de publier ces normes puisqu'il serait difficile pour l'assemblée législative de garder à jour une traduction de ces normes et puisqu'elles seraient utilisées seulement par un nombre limité de techniciens.

On peut bien se demander: «C'est bien beau tout cela mais de quelle façon suis-je touché?» Chaque fois que vous conduisez votre voiture, vous êtes assujetti à des lois qui régissent votre conduite. La maison dans laquelle vous habitez a probablement été construite selon des normes établies par le gouvernement. Le prix du lait et des oeufs que vous consommez le matin sont réglementés par une régie du gouvernement. Pour certains, leurs conditions de travail ainsi que les normes qui assurent un lieu de travail sécuritaire sont établies par le gouvernement.

C'est surtout grâce à Louis Riel, que la Chambre des Communes a tout récemment reconnu, que chaque Franco-Manitobain a le droit, en raison de l'article 23, à l'accès égal au corps législatif, et aux lois. La Cour suprême du Canada a, par cette décision récente, réaffirmé ce droit fondamental et l'obligation de la Province d'assurer que ce droit soit respecté.

(1) Renvoi relatif aux droits linguistiques au Manitoba, 23 janvier 1992 (C.S.C.).

(2) Renvoi relatif aux droits linguistiques au Manitoba, [1985] R.C.S. 721.

(3) La Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les autochtones c. The Winnipeg Police Association, la Ville de Winnipeg, la famille de feu J.J. Harper et le Island Lake Tribal Council (1989), 62 Man. R. (2d) (C.A.).

(4) Selon la définition du dictionnaire «Vocabulaire juridique» le «décret» est un «Terme générique désignant une catégorie d'actes administratifs unilatéraux (...)», Vocabulaire juridique, 2e édition publiée sous la direction de Gérard Cornu Paris, Presses Universitaires de France, 1990.

(5) P.L. 28, Loi sur la création et la validation de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les autochtones, 2e session, 34e législature, 1989.

(6) Winnipeg Free Press, 25 janvier 1992 à la page A6.

(7) Renvoi relatif aux droits lingustiques, (23 janvier 1992).

(8) Winnipeg Free Press, 24 janvier à la page B21.

(9) Procureur général du Québec c. Collier, [1990] 2 R.C.S. 260.

SAINT-BONIFACE



photo: Laurent Gimenez

Louis-Riel accueille les nouveaux Canadiens

13 personnes ont prêté serment d'allégeance à leur nouveau pays, le Canada, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 14 avril au Collège Louis-Riel. Selon le directeur-ajoint Léo Robert, c'est la première fois que le Collège accueille une cour de citoyenneté, et c'est aussi la première fois, semble-t-il, que la cérémonie se déroule entièrement en français.

Le Collège compte trois des siens parmi les nouveaux Canadiens: Yo et Philippe Mai, étudiants en 9e et 7e années, et leur mère Trinh. Les députés fédéral et provincial de Saint-Boniface, Ronald Duhamel et Neil Gaudry, ont assisté à la cérémonie présidée par Elizabeth Willcock, juge principale de la Cour de citoyenneté.

SAINT-NORBERT



photo: Yves Chartrand

Un coopérateur méritant

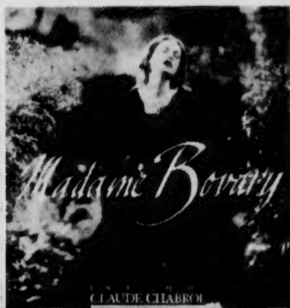
À l'issue de l'assemblée annuelle du Chalet Saint-Norbert le 21 avril, Georges Boisjoli (à gauche) est devenu le plus récent récipiendaire de l'Ordre du mérite coopératif décerné par le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM). Le natif de La Broquerie a reçu la distinction des mains de Roger Dubois, un membre du CCM et un autre résidant actif de Saint-Norbert.

La pause



Margaret Thatcher, *de Catherine Cullen*

L'auteure nous rappelle en moins de 200 pages qu'avant d'avoir été la célèbre dame de fer britannique, Margaret Roberts a suivi l'exemple politique de son père. Plus jeune candidate conservatrice, elle réussit, grâce à l'appui de son époux Denis Thatcher, à surmonter le mépris du premier ministre déchu, Edward Heath, et la condescendance des autres pour prendre la tête du Parti conservateur et le pouvoir qu'elle gardera pendant 11 ans. *Disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.*



Madame Bovary

Madame Bovary, c'est Emma Rouault, qui épouse sans amour Charles Bovary, un médecin menant une vie monotone. Romanesque, elle s'ennuie et devient la maîtresse du gentilhomme Rodolphe Boulanger et du jeune Léon Dupuis, pour qui elle s'endettera et s'empoisonnera. Une mise en scène de Claude Chabrol, d'après le roman de Gustave Flaubert, mettant en vedette Isabelle Huppert et Jean-François Balmer.

Au Cinéma 3 du 24 avril au 7 mai à 19 h 30 et 21 h 45.



Bleu blanc blues, *de Jean-Pierre Ferland*

Sept ans après un album qui devait être le dernier, Jean-Pierre Ferland récidive, pour le plaisir de ses fans. Dans Bleu blanc blues, cet auteur-compositeur-interprète demeure le chantre de l'amour qui sait parler aux femmes. Il salue aussi Montréal en passant, remet l'écologisme en perspective (J'ai coupé mon arbre) et résume l'âme québécoise dans une chanson au titre sans équivoque: Pissou.

CULTUREL

Couturière depuis 20 ans à l'Opéra du Manitoba

Yvonne aux doigts de fée

Pour gagner le coeur d'Yvonne MacDonald, un chanteur d'opéra n'a nul besoin de faire vibrer sa belle voix ou de manifester une exceptionnelle présence sur scène. Il lui suffit d'avoir la taille mannequin et de rentrer dans son costume sans retouches. «Ceux-là on les aime», se pâme-t-elle.

Malheureusement, les Figaros à taille de guêpe sont choses plutôt rares. Yvonne et ses deux collègues couturières de l'Opéra du Manitoba (1) doivent constamment manier le fil et l'aiguille pour adapter le costume à la morphologie du chanteur.

Rien de très compliqué, remarquez. Un ourlet pour éviter que la petiote se prenne les pieds dans sa robe, un bout de tissu pour mettre à l'aise le ventru, quelques pinces qui aideront le fluet à conserver son pantalon jusqu'à la fin de la représentation.

Seulement voilà, la plupart des opéras donnent lieu à une véritable débauche de costumes. Dans la production actuelle du Bal Masqué, on en compte pas moins de 170, soit trois par chanteur, y compris les choristes!



photo: Laurent Gimenez

Yvonne MacDonald, née Assailly, précise que certains costumes d'opéra exigent parfois trois ou quatre heures de travail. Les guenilles des Misérables, en revanche, n'ont guère posé de difficultés lors du passage de la troupe à Winnipeg l'été dernier. «Nettoyage, repassage, et une couple de boutons ici et là.»

Une dizaine de jours avant la première, invariablement, tout ce beau monde commence à défiler devant Yvonne qui, épingles au coin de la bouche et mètre flexible autour du cou, adapte les costumes standards fournis par une entreprise spécialisée de Toronto.

«Le plus important pour les chanteurs est de se sentir à l'aise dans le costume, explique la native de Laurier. Il ne faut pas qu'ils soient gênés dans leurs mouvements et surtout dans leur chant. D'ailleurs, la plupart chantent en essayant le costume. Certains refusent les chapeaux parce que ça les empêche d'entendre leur voix.»

La visite chez la couturière est donc bien plus qu'une simple formalité vestimentaire. Yvonne, qui pratique son office depuis une vingtaine d'années, a constaté que les chanteurs se présentent le plus souvent «silencieux et concentrés sur leur rôle.»

Le travail de la couturière ne se limite d'ailleurs pas à l'ajustage des costumes. Durant la représentation, il faut être présente pour aider les chanteurs à enfiler leurs habits, parfois très rapidement.

«Dans l'opéra Salomé, il fallait placer sept voiles sur la chanteuse en une minute. Pour être efficaces, on faisait ça à deux et on s'était même entraînées deux ou trois fois avant le spectacle.»

Le cauchemar de la couturière, c'est évidemmment le tissu qui craque ou l'ourlet qui se défait en pleine représentation. Yvonne, qui a vécu la chose seulement deux ou trois fois dans sa carrière, ne s'en inquiète pas outre mesure. Elle fait confiance aux chanteurs qui savent «comment se cacher» en attendant l'entracte et les épingles salvatrices de la chère couturière.

«Il faut quasiment être leur mère, déclare-t-elle avec attendrissement. Je me souviens d'une chanteuse, dans Carmen, il fallait même que je lui épluche son orange! C'est elle qui m'a donné le plus de mal. Mais les chanteurs aujourd'hui sont moins vedettes que dans le passé. C'est très rare qu'on ait de la misère avec eux.»

Des vedettes avec un grand V, Yvonne en a quand même habillées quelques-unes. Elle cite Nana Mouskouri et Harry Belafonte, tous deux qualifiés de «très gentils. C'est souvent plus facile de travailler avec des personnes qui se sont déjà faites un nom. Elles sont moins nerveuses.»

Mais l'opéra reste son domaine d'action privilégié, à défaut de toujours séduire son oreille. «J'aime bien Madame Butterfly et Carmen. La Traviata aussi, c'est pas trop pire. Surtout quand on l'a entendue plusieurs fois.»

Laurent GIMENEZ

Un Bal Masqué: amour et politique

Intrigues, trahisons, amours contrariées: tous les éléments du grand drame lyrique sont réunis dans cet opéra composé par Verdi en 1859 et présenté à Winnipeg les 25, 28 avril et 1er mai (1).

Il est intéressant de noter que l'Opéra du Manitoba présente la version originale du Bal Masqué, dont le protagoniste est le roi Gustav III de Suède interprété par le ténor canadien Richard Margison.



Le ténor Richard Margison.

Victime de la censure religieuse et politique, Verdi avait en effet dû transposer l'action de son opéra aux États-Unis et métamorphoser le roi de Suède en gouverneur du Massachusetts! La version originale a été présentée pour la première en 1958 à l'Opéra de Paris.

La distribution winnipégoise comprend la soprano américaine Ealynn Voss ainsi que les Winnipégois Brian McIntosh, David Watson, Peter Wiens et Mark Patson. Autres chanteurs: Brian Montgomery, Sandra Walker et Hélène Fortin.

Laurent GIMENEZ

(1) Les représentations ont lieu à 20 h (25 avril et 1er mai) et 19 h 30 (28 avril). Les billets, vendus entre 15 et 52 $, sont disponibles aux comptoirs Select-A-Seat (780-7328).

Un congé d'école pour les enfants de la Petite Poule d'Eau

«Dans mon rôle, je suis vraiment studieuse»

Ce n'est pas du tout l'école buissonnière, c'est plutôt l'école du Cercle Molière. Cinq jeunes de six à 18 ans se partagent les rôles des membres de la famille installée à la Poule d'Eau, dans la pièce qui sera présentée à partir du 24 avril. Ils vont manquer six jours d'école, mais ce sont d'avides apprenants dans la pièce et dans la vie.

«C'est beaucoup de travail, c'est fatigant, c'est excitant, c'est une excellente expérience, c'est vraiment amusant.» Ce sont les commentaires qui reviennent le plus souvent. La satisfaction ne manque pas chez ces jeunes qui ont relevé le défi.

La cadette, Gabrielle Mahé de Saint-Boniface, est la première à avoir appris son texte. Âgée de six ans, elle joue la jeune Joséphine. Les autres affirment qu'elle connaît aussi leurs répliques.

Aucun des enfants n'a de rôle majeur. Pourtant, il faut être là. «Tu fais partie de la famille, t'es toujours sur scène», lance Yvan Roy, 18 ans, de Saint-Jean-Baptiste. Partir de la campagne à tous les soirs pour se rendre au Cercle Molière n'est pas un empêchement pour lui, qui a joué dans Au Lac des bois (1989) et Le Tartuffe (1991).

«J'ai fait le Festival théâtre jeunesse ici, et (le metteur en scène) Roland (Mahé) m'a demandé de jouer dans Au Lac des bois. À mon premier spectacle, j'étais gêné. Je jouais avec Robert Trudel, c'était le fun. Tu viens à connaître du nouveau monde.»

Manquer l'école n'est pas une victoire pour Yvan Roy. «Pas quand t'es en 12e et que tu manques des cours. T'arrives après une semaine et tu te rattrapes.» Dans son rôle de Pierre, il résiste à l'enseignement, préférant le travail de la ferme, la chasse, la pêche.

Pour lui, le thème de La Petite Poule d'Eau, soit l'inévitabilité de départ des jeunes vers les métropoles, demeure d'actualité. «C'est actuel pour ceux qui vivent en campagne. C'est un peu ça, tu t'éduques et tu t'en vas. Il y en a beaucoup qui aimeraient retourner en campagne pour y rester, mais il n'y a pas de travail.»

Cosette Dorge, 11 ans, de Saint-Boniface, n'éprouve aucun remors de manquer l'école. «Dans mon rôle (de Joséphine 2) (1), je suis vraiment studieuse, j'ai toujours un livre dans les mains. Mais dans ma vie, c'est le contraire.»



photo: Hubert Pantel

De gauche à droite: Micheline Girardin (l'institutrice), Christine Mahé et Daniel Rémillard.

L'élève de l'école Taché a pris des cours de théâtre, de ballet et de chant. «La pièce demande plus de travail et de temps que les pièces qu'on a montées dans mes cours. Les mouvements sont plus gros.»

Daniel Rémillard est dans la même année à Taché. Il a également pris des cours de théâtre avant de jouer dans le spectacle Noël! Noël! (1991) du Cercle Molière. «J'aime jouer dans le décor, moi, ça m'encourage.»

Il y a de quoi: encore une fois, le décor de Réjean Labrie est simplement fascinant, c'est une singulière évocation à la fois des lieux de la Poule d'Eau et des symboles reliés au thème de l'instruction. Un décor que le Cercle Molière veut garder secret jusqu'à la dernière minute.

«T'es dans la cuisine, précise Daniel Rémillard, qui joue le rôle d'Edmond, tu fais un pas et t'es dans la chambre à coucher. Tu changes de salle et t'es dans une atmosphère différente. C'est vraiment amusant.»

À 14 ans, Christine Mahé en est à sa première expérience de théâtre. «Il faut s'appliquer, se concentrer. Je suis un peu nerveuse, excitée. J'ai hâte de présenter à mon école (Lacerte). C'est un rôle différent de la vie d'aujourd'hui. C'est dans le vieux temps, c'est une découverte.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Elles sont trois à jouer le rôle de Joséphine, à différents âges.

Mieux que Bonheur d'occasion

L'idée de la Petite Poule d'Eau, selon Gabrielle Roy, est née au cours d'une promenade qu'elle faisait à Chartres, pendant le séjour de trois ans en Europe qui suivit son mariage au docteur Marcel Carbotte. Mais c'est principalement dans la région d'Epping, en Angleterre, que l'oeuvre fut rédigée. Terminée à Saint-Germain-en-Laye, elle parut en 1950, puis a été traduite en anglais en 1951 et en allemand en 1953.



François Ricard, directeur du Fonds Gabrielle Roy.

Bien que purement imaginaires, les personnages et les circonstances du roman s'inspirent de souvenirs de l'été que la native de Saint-Boniface passa comme institutrice dans le Nord manitobain, juste avant son premier départ pour l'Europe. Mais on sait également, affirme François Ricard dans un livre sur Gabrielle Roy en 1975, que les choses ne se passèrent pas exactement comme le récit les relate, bien au contraire, le milieu humain où se trouva la jeune femme étant beaucoup moins accueillant et civilisé que la famille Tousignant. Il parle «d'une transformation et d'un embellissement du vécu, d'un processus de projection ou d'idéalisation, et de la mémoire qui joue ici un rôle de pure incitation, s'emparant des souvenirs et les recomposant selon ses propres nécessités actuelles d'expression».

Gabrielle Roy a confié à la journaliste Judith Jasmin en 1961 que la Petite Poule d'Eau, «c'est un peu une utopie», et plus tard à un journaliste anglophone, «que c'était une histoire que se rapprochait du rêve». La Petite Poule d'Eau a surtout un contraste frappant avec le premier roman de Gabrielle Roy, Bonheur d'occasion. Selon François Ricard, le monde de la Petite Poule d'Eau réalise d'emblée toutes les conditions d'épanouissement dont l'absence ou le manque définissait Bonheur d'occasion. La vie des personnages représente une sorte d'existence humaine idéale.

L'auteure a présenté la Petite Poule d'Eau comme un roman, ce qui ne semble pas tout à fait exact, affirme François Ricard, non plus que ne le serait l'appellation de recueil de nouvelles. En fait, l'oeuvre serait à ranger dans une catégorie intermédiaire, à mi-chemin entre ces deux genres. Il s'agit en effet de trois récits, assez autonomes l'un par rapport à l'autre. Livre de foi, débordant de sens et d'accomplissement, la Petite Poule d'Eau affirme la possibilité de la vie et veut ainsi résoudre l'absurde où baignait Bonheur d'occasion.

Y.C.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***2 plus 2*** au Mârdi Jazz le 28 avril. Entrée: 3 $; ***Clÿk*** (comédie et théâtre), le 30 avril et le 1er mai. Entrée: 3 $.

✓ ***L'Alliance Chorale Manitoba*** tiendra sa deuxième répétition pour le festival de la chanson française le 26 avril à 13 h 30, à la salle Académique du CUSB. Bienvenue à tous ceux qui aiment chanter.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***The Crown Royal Recital***, avec le violoniste Pinchas Zukerman et le pianiste Marc Neikrug. Le 26 avril à 19 h, à la salle du Centenaire. Billets: 25 $, 36 $ et 49 $. Renseignements: 949-3999.



L'organiste David Higgs est à l'église Westminster le 26 avril à 20 h. Billets: 12 $ et 10 $.

✓ Westminster United Church Concert Organ Series présente, pour le dernier concert de la saison, ***David Higgs***, organiste de la Riverside Church de New York. Le 26 avril à 20 h à l'église Westminster (Westminster et Maryland). Billets: 12 $ et 10 $. Renseignements: 786-4882.

EXPOSITIONS

✓ ***Thérèse Aubin*** expose ses oeuvres à la Bibliothèque de Saint-Boniface jusqu'au 10 mai. Floraison de fibres est composée d'une dizaine de tissages (laine, fil de coton et lin) montées sur cadre. Pour souligner l'événement, un thé-rencontre aura lieu le 26 avril à 14 h.

✓ L'artiste manitobaine Pauline Boutal au CCFM jusqu'au 10 mai. ***Le Manitoba: ombres et lumières***, une exposition d'huiles, d'aquarelles et de pastels représentant la vie quotidienne au Manitoba.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba (988-0676) vous invite à découvrir ***les femmes et leurs inventions*** jusqu'au 21 juin.

LOISIRS

✓ Les Associés du Fort Gibraltar organisent un ***atelier de fabrication de mocassins*** d'été et de sacs à feu. C'est en plein le temps de préparer vos costumes pour le prochain Festival du Voyageur. Le 25 avril de midi à 17 h au Fort Gibraltar. Entrée: membres gratuit, plus coût des matériaux, non-membres 5 $, plus coût des matériaux. Renseignements: 237-7692.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) organise une randonnée pour ***observer les comportements des bernaches***. Il y aura auparavant une présentation de leurs moeurs avec le gérant du Centre, Ken Cudmore. Le 26 avril à 14 h. Entrée: gratuite (membres), 2,50 $ (non-membres).

ENFANTS

✓ ***Expo-jeunesse***, qui permet aux élèves de la maternelle à la 12e année des écoles françaises et d'immersion de la province de réaliser un projet et de l'exposer, se tient dans différentes écoles jusqu'au 7 mai. Cette semaine, l'école Centrale de Winnipeg, le 28 avril. Renseignements: 233-8972.

✓ Le Musée des enfants du Manitoba présente l'exposition ***Where's Waldo***, du 24 avril au 22 mai. Waldo se prépare à faire le tour du monde et il faudra trouver où il se cache. Le 27 avril, de 13 h 30 à 14 h 30, dans le cadre du programme Family fun time, qui s'adresse aux enfants du préscolaire et à leurs parents, il y aura des baguettes pour faire des bulles de différentes grosseurs. Renseignements: 949-0109.

✓ Fantasy Theatre for Children (285, chemin Pembina), présente ***King Arthur***, jusqu'au 26 avril. Billets: 5,50 $ (prix spéciaux pour les groupes de dix personnes et plus). Réservations: 944-0581.

✓ Le ***Centre Fort Whyte*** invite les jeunes à prendre conscience de l'importance de la planète terre en créant des jouets à partir de matériaux destinés au dépotoir. Le 25 avril, de 12 h 30 à 16 h. Entrée gratuite pour les membres, 2,50 $ pour les non-membres. Il faut s'inscrire à l'avance en composant le 895-7001.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT

CÉLÉBREZ LE 125E ANNIVERSAIRE DU CANADA!

Si vous avez entre douze et vingt-quatre ans, parcourez le pays grâce à nos tarifs exceptionnels offerts à l'occasion du 125e anniversaire du Canada.

- Air Canada et ses transporteurs Liaison[MD] vous proposent des rabais sur les allers simples sans réservation, tarif jeunesse, vers toutes les destinations canadiennes.
- De plus, Air Canada, Air Nova et Air Ontario vous offrent d'économiser jusqu'à 65 % du prix régulier à l'achat d'un billet aller-retour vers certaines destinations.

CALGARY	112$
TORONTO	131$
OTTAWA	140$
VANCOUVER	152$
VICTORIA	164$

Selon la disponibilité des fauteuils. Lors de l'achat du billet ainsi qu'à l'enregistrement, vous devrez présenter une carte d'identité avec photo indiquant votre âge, ou deux cartes d'identité dont au moins une indique l'âge.

Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au [illegible] pour obtenir plus de détails à propos de tous nos tarifs jeunesse, sans réservation.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES

DRF 10



Air Canada

Le deuxième roman de Simone Chaput est en nomination

Écrire pour comprendre, publier pour en finir

Après le prix La Liberté de 1990 (La Vigne amère) et la publication de son deuxième roman (Un Piano dans le noir), mis en nomination pour le même prix, Simone Chaput ne perd pas de temps: un scénario de film fin 1991 et un autre roman pour 1992. Ce dernier en anglais.

Et pourquoi pas. «Je suis vraiment bilingue, affirme la résidante de Saint-Boniface, il y a une partie de ma vie qui se passe en anglais.» Simone Chaput détient une maîtrise en littérature anglaise de l'Université de Toronto.

«J'ai essayé (d'écrire ce troisième roman) en français, mais ça n'a pas marché. C'était pas facile en anglais: après deux romans et un scénario en français, c'était comme une langue étrangère.

«Le personnage principal s'appelle Michelle Landry. Elle est dans sa trentaine, toute sa vie se passe en anglais. Le sujet du roman, c'est la solitude, l'aliénation que l'on vit dans les grands centres urbains.

«Ça avance assez bien, je suis rendue au 11e chapitre. J'aimerais le finir avant septembre.» Simone Chaput écrit par besoin, elle publie pour en finir, pour ne pas avoir à porter le fardeau d'un projet qui traîne.

«La seule raison pour publier, c'est pour en finir. Tant que c'est dans le tiroir, c'est agaçant. Ce n'est pas évident que ça intéresse le public. Si je m'arrêtais et pensais à toute la critique, jamais je n'écrirais. Je sais ce que ça vaut, (ce que j'écris), je suis réaliste, c'est un apprentissage.



Archives La Liberté

Simone Chaput. Avoir des enfants: il faut être fou pour s'engager dans cette aventure.

«C'est un besoin d'écrire. J'arrête quatre fois par mois. Je ne sais pas pourquoi, mais je me retrouve devant ma table et ça repart. C'est inné, le besoin de donner une forme à notre expérience, de mettre un certain ordre dans la confusion, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de soi. C'est pour ça qu'on dit: on n'écrit pas pour être compris, mais pour comprendre.

«Un roman, c'est un univers que tu contrôles. Si le monde est un chaos, tu peux forger des liens à travers cet univers-là. Je ne lis pas beaucoup d'oeuvres post-modernes. Mes romans ont un début et une fin, ils ont une forme conventionnelle.

«C'est angoissant de vivre. Depuis que j'ai des enfants, je suis encore plus angoissée. On ne sait rien tant qu'on n'a pas eu d'enfant, on ne sait pas aimer. Je me souviens de ce que j'ai pensé à la naissance de ma première: il faut être fou pour s'engager dans une aventure pareille.

«Avoir un enfant, c'est un épanouissement de sensiblilité. Moi, je n'avais peur de rien quand je sortais la nuit à Toronto. Toute l'angoisse métaphysique, tout ça est amplifié quand on a des enfants. On souffre quand eux souffrent, mais c'est encore pire parce qu'on peut anticiper.»

Jean-Pierre DUBÉ

Louisa Picoux a quatre histoires en chantier

«Les jeunes sont un public exigeant et stimulant»

Louisa Picoux aimerait bien remporter le prix littéraire La Liberté pour son conte L'Orange de Noël. «J'avais eu de bonnes critiques, se souvient-elle. Avant, et c'est parfois le cas aujourd'hui encore, on considérait que les auteurs pour enfants n'étaient pas des auteurs, mais on n'intéresse pas des enfants comme ça!»

Public exigeant, les jeunes sont aussi une clientèle stimulante pour un auteur, entre autres parce qu'ils ne mentent pas. Ils aiment ou ils n'aiment pas. «J'écris pour les enfants parce que j'aime ça, parce que j'ai des choses à leur raconter. Un jour j'écrirai peut-être un roman pour adultes pour me prouver que je peux le faire, mais les enfants, j'aime ça les voir sortir mes livres de la Bibliothèque!»

Installée au Manitoba depuis près de 15 ans, Louisa Picoux travaille à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Née en Espagne (Lopez est son nom de fille), elle a vécu en France, au Vietnam, en Côte d'Ivoire et aux États-Unis. Elle aime bien l'Amérique du Nord parce que la vie y est plus libre qu'en Europe, et le Manitoba parce que c'est tellement plus relax!

Dans les années 60, elle a accompagné un mari ingénieur à Saigon, où elle a étudié en beaux-arts. «Il y avait du danger en permanence. Les Américains étaient dans la ville, la peur nous prenait de temps en temps, on vivait avec le bruit du canon, se souvient-elle. Mais le Vietnam que j'ai connu, c'était quand même le Vietnam tran-quille. Les gens y sont très attachants.»

Aux murs de sa maison sont accrochées des toiles qu'elle a peintes alors qu'elle était au Vietnam. Elle a aussi illustré deux de ses livres pour enfants.



photo: Sylviane Lanthier

Avec trois livres publiés, Louisa Picoux est encore un «jeune auteur».

Invitée au Salon du livre de Montréal en novembre dernier avec les Éditions du Blé, elle a rencontré des représentants de la maison d'édition Guérin, pour qui elle prépare quatre autres histoires. Elle a déjà soumis à la maison le premier de ces romans, qui raconte l'histoire d'une fillette de 12 ans victime d'agression sexuelle.

«Ce qui m'intéresse, c'est comment mon personnage réagit après l'abus, explique Louisa Picoux. J'ai fait beaucoup de recherches sur le sujet, j'ai parlé à des travailleurs sociaux pour savoir si ce que j'ai imaginé est plausible.»

Elle fait ce même genre de travail pour son deuxième roman, où un jeune Amérindien quitte sa réserve pour venir à Winnipeg, où il est mal accueilli dans un monde de Blancs. «C'est un sujet qui intéresse beaucoup Guérin».

Elle a lu, visionné des films, parlé avec des directeurs d'écoles, des professeurs qui avaient eu des élèves amérindiens dans leur classe. «J'ai été dans une réserve pour parler avec des jeunes autochtones et je veux y retourner. Confronté à deux cultures, à deux façons différentes de vivre, mon personnage finit par choisir sa propre culture et veut découvrir ses racines ancestrales.»

Emprunter ses livres

Deux autres livres sont aussi en préparation: l'aventure d'un jeune Métis qui voyage dans le temps pour se retrouver aux côtés de Riel au moment de l'entrée du Manitoba dans la Confédération; et l'histoire d'un petit Indien de neuf ans à la recherche de la vérité, une jolie métaphore sur les différents apprentissages de la vie.

Que Louisa Picoux remporte ou non le prix La Liberté, elle a du pain sur la planche pendant les prochains mois. Et si ses projets de romans se concrétisent comme elle le souhaite, elle verra encore les jeunes Franco-Manitobains emprunter ses livres à la Bibliothèque. Pour un auteur, n'est-ce pas là le plus beau des prix?

Sylviane LANTHIER

Le Fils unique de Gilles Valais

Un auteur aux multiples facettes complète la trilogie

Avec Le Fils unique, paru en 1990 aux Éditions du Blé, Gilles Valais a complété, selon l'Anthologie de la poésie franco-manitobaine, une trilogie de prose poétique commencée aux Éditions des Plaines avec Les deux frères (1982) et Les deux soeurs (1985).

Derrière le pseudonyme de Gilles Valais se cache en fait Rossel Vien, écrivain, journaliste, traducteur et recherchiste historique.

Né en 1929 à Roberval, au Saguenay-Lac-St-Jean, d'un père francophone et d'une mère montagnaise, Rossel Vien quitte sa région (1) pour faire des études à Joliette (2) et à Montréal.

Il arrive dans l'Ouest canadien au cours des années 50, où on le retrouve quelque temps à la fa-culté d'histoire de l'Université de la Saskatchewan. Puis il se tourne vers la radio, d'abord à Saskatoon de 1955 à 1957, puis à Saint-Boniface jusqu'à la cession du poste CKSB à Radio-Canada en 1973.



Rossel Vien.

En collaborant à des hebdomadaires locaux, Rossel Vien a fait connaître plusieurs nouveaux auteurs. Dans les années 70, il fait de la recherche historique. Son travail de rédacteur et de recherchiste l'amènera d'ailleurs à collaborer avec Annette Saint-Pierre, des Éditions des Plaines, à la publication en 1984 du Répertoire littéraire de l'Ouest canadien.

En 1977, Rossel Vien a publié un essai sur l'histoire de la radio française dans l'Ouest. Au cours des trente dernières années, il a aussi collaboré ou participé à plusieurs ouvrages, et a fait paraître divers écrits (nouvelles, essais et poèmes) dans plusieurs publications.

Y.C.

(1) Il publiera toutefois un premier ouvrage en 1955, une histoire de Roberval.

(2) Selon une annotation de l'Anthologie de la poésie parue en 1990 aux Éditions du Blé, le Dictionnaire des Auteurs de langue française d'Amérique du Nord le fait naître Gilles Delanaudière, à Joliette, en 1925. C'est que Rossel Vien a publié plusieurs nouvelles sous le pseudonyme (encore!) de Gilles Delaunière.

PROVINCE

Le 14e Festival national du livre

Plusieurs écoles franco-manitobaines et d'immersion participeront, du 25 avril au 2 mai, au 14e Festival national du livre, qui se déroulera sous le thème «Le pouvoir des mots».

Cette année, grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada, les auteurs québécois Daniel Sernine (secondaire), Pierre Pigeon (élémentaire et pré-secondaire) ainsi que l'illustratrice Louise Lalonde (primaire) seront en tournée dans la pro-vince.

Ils participeront également au Colloque des écrivains en herbe, dont la quatrième édition se tiendra au Collège universitaire de Saint-Boniface le 1er mai. On attend 300 élèves venant de 58 écoles urbaines et rurales. Nicole Brémault animera un spectacle durant l'heure du midi.

Bon nombre d'écoles accueilleront par ailleurs des auteurs et illustrateurs franco-manitobains. Du nombre, on retrouve Louisa Picoux (Gabrielle-Roy, Pointe-des-Chênes et St-Avila), Simone Hébert Allard (Gabrielle-Roy), Réal Bérard et Michel Leblanc (Saint-Joachim), et Robert Freynet (Sun Valley, John Henderson et Miles Mcdonnell Collegiate).

Y.C.



Réal Bérard à l'oeuvre.

SAINT-BONIFACE

Une table ronde sur la bande dessinée

Une table ronde sur la bande dessinée, la caricature et l'illustration aura lieu à la Bibliothèque de Saint-Boniface le 30 avril à 19 h.

Trois spécialistes seront présents à la salle Marie-Lynne-Bernard: Réal Bérard (le Cayouche de La Liberté), Fred (le concepteur de Philémon) ainsi que Michel Leblanc (l'illustrateur de «J'ai vite compris»).

Animée par Bertrand Nayet, la rencontre sera suivie d'un goûter et d'une séance de signature. Renseignements: 986-4334.

Y.C.



La famille de
Rita et Léon Marion
invite parents et amis à la célébration en honneur de leur
50e anniversaire de mariage
Date:
le dimanche 3 mai 1992
Lieu:
Cathédrale de St-Boniface
Messe
à leur intention à 10 h 30 suivie par un thé-rencontre de 11 h 30 à 14 h 30 au sous-sol de la Cathédrale

SPORT

La pêche selon les frères Gauthier

La retraite au grand air

Depuis plus de 25 ans, hiver comme été, Émilien et Adrien Gauthier se rendent ensemble au Lac du Bonnet et dans le Whiteshell pour pratiquer leur sport favori.



photo: Robert Dussault

Les Gauthier avec deux belles prises, un doré de 16 kg (en été) et un brochet de 34 kg (sous la glace).

Les deux frangins de Sainte-Anne-des-Chênes consacrent presque toutes leurs journées à la pêche, encore plus maintenant qu'ils sont à la retraite.

«Nous avons plus de temps libre qu'avant et on en profite au maximum, prétend Adrien. On pense à ça douze mois par année et on arrête jamais d'en parler.

«Moi, ce que j'aime le plus de ce sport, c'est le grand air. Même quand ça ne mord pas beaucoup, c'est pas grave, j'observe la nature et je relaxe.»

Il aime beaucoup mieux pêcher l'été que l'hiver. «Depuis quelques années, il y a moins de poissons dans la région, et l'hiver c'est encore pire. Et on a moins de chances d'en prendre parce que si tu perces un trou dans la glace dans un coin du lac et qu'il n'y en a pas, c'est plus difficile de changer de place. Pendant la belle saison, tu peux parcourir de grandes distances rapidement avec le bateau et aller n'importe où plus facilement.»

Contrairement à ce que plusieurs «connaisseurs» prétendent, il ne croit pas que le poisson soit meilleur pendant la saison froide que l'été.

«C'est vrai que la chair est plus tendre l'hiver mais le goût est le même. J'en mange deux à trois fois par semaine à l'année longue et je ne vois pas de différences.»

Son frère Émilien explique que cette passion pour la pêche est comme un virus qu'on attrape et dont on ne peut plus se débarrasser. «C'est comme une maladie, c'est en dedans de nous et ça reste pour toujours.

«Dans notre cas ce n'est sûrement pas héréditaire parce que notre père n'aimait pas tellement pêcher. Nous sommes cinq gars dans la famille et il y en a seulement deux comme ça.»

Au fil des ans, les Gauthier ont quelque peu changé leurs habitudes, ajoute Émilien. «Avant, quand nous arrivions sur le lac le matin, il faisait encore noir. Mais on vieillit et on prend ça plus relaxe. Nous y allons aussi souvent mais on reste moins longtemps!»

Comme tout bon pêcheur, ils doivent parfois faire preuve de beaucoup de patience.

«Il en faut énormément, surtout quand on se rend là et qu'on revient les mains vides, comme ça arrive assez souvent. Il y en a plusieurs qui se décourageraient mais pas nous, on aime trop ça pour ne pas y retourner.»

Et ce n'est pas les dépenses non plus qui les arrêteraient. «Ce n'est pas tellement dispendieux, sauf l'essence l'été pour les bateaux. L'hiver, on a seulement la perforeuse pour percer les trous dans la glace. Mais le prix n'est pas important quand tu aimes quelque chose.»

Plus de pêcheurs et moins de poissons

Depuis quelques années, les poissons sont moins nombreux dans les lacs et rivières du Manitoba.

Selon Adrien Gauthier, deux facteurs importants expliquent ce phénomène. «Aujourd'hui, il y a plus de pollution dans l'eau et les oeufs n'éclosent pas comme avant.

«Et plusieurs personnes ont commencé à pêcher juste pour le plaisir, pour s'amuser et faire du sport. Ils n'en mangent pas et les rejettent à l'eau, donc ils meurent à moitié et ça les empêchent de se reproduirent.»

Émilien continue: «On a pas le droit d'en prendre plus que six par jour et souvent on atteint même pas cette limite. Il y en a beaucoup moins et c'est très inquiétant.»

La prochaine saison ne reprendra que le 9 mai. Depuis le 31 mars, il faut permettre aux poissons de pondent leurs oeufs.

«Le meilleur temps c'est pendant les mois de mai et juin. En juillet et août il fait trop chaud, ils vont dans les places creuses pour avoir de la fraîche. Ça va recommencer en septembre et octobre, et après ce sera la pêche sur la glace.»

Dans la province, on retrouve surtout du brochet, du doré (ou piquerelle), ainsi que de l'achigan et du barbue durant l'été.

Robert DUSSAULT

Revenu Canada Douanes et Accise — Revenue Canada Customs and Excise

DOUANES 1992
COLLOQUE SUR LE COMMERCE

Des fonctionnaires de Douanes Canada seront au Centre des congrès de Winnipeg, **le 14 mai 1992**, afin d'expliquer les éléments fondamentaux du processus d'importation et d'exportation. Ce colloque sur le commerce vous aidera à vous adapter au milieu des affaires concurrentiel d'aujourd'hui.

Vous obtiendrez des renseignements sur :

- Le processus de base des douanes – Comment il peut fonctionner pour vous
- L'établissement de la valeur des marchandises
- Les drawbacks et comment ils vous touchent
- Les expéditions à faible valeur et le nouveau système postal en vigueur le 1er juillet 1992
- Les exigences visant l'origine en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les É.-U.
- Vos obligations en vertu de la loi, les paiements d'intérêt et les pénalités visant la non-observation
- Le processus de mainlevée à la ligne
- Les nouvelles techniques
- D'autres ministères du gouvernement fédéral et les douanes américaines

Un allocution sera donnée par Mme Ruth Hubbard, Sous-ministre, Revenu Canada, Douanes et Accise.

Frais d'inscription : 30 $ (y compris un déjeuner)
TPS #121-491-807

Renseignements additionnels :
Douanes Canada
Winnipeg (204) 983-7154

«VENEZ NOUS RENCONTRER»

Canada

Manitoba 

AVIS DE PROPOSITION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ENVIRONNEMENT

Le ministère de l'Environnement a reçu de l'organisme dont le nom suit une demande en vertu de la Loi sur l'environnement et il invite la population à participer au processus d'examen.

APOTEX FERMENTATION INC.
N° de dossier: 3184.00

M. Peter Siemens a soumis, au nom d'Apotex Fermentation Inc., une proposition en vue de la construction d'une installation de fermentation de produits naturels qui fabriquera des produits chimiques fins destinés à être utilisés dans des médicaments. Ces produits seront expédiés à une installation de l'Ontario pour la préparation de médicaments prescrits. Les travaux seront échelonnés sur deux phases. Pendant la première phase, on construira les bâtiments où se trouveront les services administratifs, les laboratoires et les services publics, une usine-pilote de fermentation et de récupération des solvants, des installations de recyclage ainsi qu'un entrepôt. Les travaux de construction de la phase I devraient commencer le 1er mai 1992 et prendre fin aux environs d'avril 1993. Pendant la phase II, qui se terminera en décembre 1993, l'usine de fermentation et de récupération fonctionnera à plein. On se servira des produits qui suivent au cours du procédé de fermentation: deux classes de champignons non virulents, sels, extrait soluble de maïs, farine d'avoine, glucose, poudre de lactosérum et extrait de levure. Les bassins de fermentation auront une capacité totale de 90 000 litres. On utilisera le toluène, l'acétate d'éthyle et le méthanol comme solvants. Il sera possible d'entreposer sur place environ 140 000 litres de solvants. Les activités se dérouleront conformément aux normes établies par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, par la Direction générale de la protection de la santé et par la Food and Drug Administration (États-Unis). On adoptera des mesures de recyclage et de réduction des déchets. L'eau sera évacuée dans les égouts de la Ville de Winnipeg. Il y a un risque d'émissions atmosphériques polluantes et on installera donc de l'équipement antipollution. L'exploitation sera située dans le parc industriel de Saint-Boniface (Lots 1 et 4, partie des lots 2 et 3, bloc 7, plan 13723, tel qu'indiqué sur le plan intitulé en anglais «Misc. Plan # SBSV3572/7»).

Toute personne qui se sent concernée par l'exploitation de l'installation décrite ci-dessus et qui désire soumettre ses commentaires en faveur de la proposition, ou contre celle-ci, doit communiquer par écrit avec le ministère au plus tard le 8 mai 1992. Après la réception des avis, le ministère peut demander la tenue d'audiences publiques. Les personnes intéressées seront invitées à participer à ces audiences. Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser aux endroits suivants: Registres publics (Immeuble 2, 139, av. Tuxedo, Winnipeg), Manitoba Eco-Network (128, av. James, bureau 201, Winnipeg), bibliothèque publique Centennial (251, rue Donald, Winnipeg). On peut également communiquer avec le directeur du Service des autorisations des projets à incidences environnementales.

Environnement Manitoba
Autorisation de projets à incidences environnementales

Immeuble 2
139, avenue Tuxedo
Winnipeg (Manitoba)
R3N 0H6
(204) 945–7071

Appels sans frais:
1–800–282–8069
Télécopieur: (204) 945–5229

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 22 juin 1992 à 13 h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir au Directeur du Service des licences et permis, au siège de la Société des alcools, le vendredi 15 mai 1992 au plus tard.

R. E. Kelln,
Directeur du Service des licences et permis



AMÉRIQUE DU NORD

AVIS PUBLIC
CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION

Veuillez prendre note, par les présentes, que le service de l'ingénierie des Chemins de fer nationaux du Canada a l'intention, en 1992, de mettre en oeuvre les programmes décrits ci-dessous en vue d'éliminer les mauvaises herbes sur sa propriété.

1. Élimination des mauvaises herbes et des broussailles sur la section ballastée des voies de triage et des voies ferrées énumérées ci-après. Ce programme a pour but de prévenir la détérioration des voies et passages à niveau, de faciliter l'inspection des voies, d'améliorer la sécurité du personnel d'entretien et de réduire les risques d'incendie et d'accumulation de neige.

   a) Subd. Preeceville P.M. 0.0 – 72.7, voies principales et évitements

   b) Subd. Rossburn P.M. 78.7 – 104.3, voies principales et évitements

Les herbicides employés comprendront le Bromacil et le Diuron. Le programme devrait être exécuté entre le 4 mai 1992 et le 24 juillet 1992.

Tous les épandages d'herbicide seront exécutés par des entreprises autorisées détentrices des permis appropriés, conformément aux règlements fédéral et provincial, et en suivant les recommandations fournies sur les étiquettes.

Le public est invité à soumettre ses commentaires par écrit sur les programmes susmentionnés dans les quinze jours suivant la parution du présent avis, en s'adressant au:

Ministère de l'environnement du Manitoba
Approbation des pesticides
139, avenue Tuxedo
Winnipeg (Manitoba)
R3N 0H6

 Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énoncés ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 497–3503, moyennant dépôt du montant exigé.

PROJET

N° 802318 — Transports Canada - Groupe des aéroports Norman Wells, T.N.-O.
Aéroport Norman Wells, Aérogare et station d'information de vol

Date limite : le jeudi 21 mai 1992

Dépôt: 250 $ (remboursable) TPS incluse.

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants de Travaux publics Canada: 5013-51e rue, Yellowknife, T.N.-O.; C.P. 1128, Inuvik, T.N.-O.; bureau 632, Édifice Harry Hays, 200-4e avenue S-E, Calgary, Alberta; 201, Immeuble du gouvernement fédéral, 269, Main Street, Winnipeg, Manitoba; bureau 201, 101-22e street East, Saskatoon, Saskatchewan; bureau 500, 1867, rue Hamilton, Régina, Saskatchewan; 1166, rue Alberni, Vancouver, C.-B. On peut consulter le dossier de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs situés à Yellowknife, T.N.-O.; à Edmonton et Calgary, Alberta; à Winnipeg, Manitoba; à Régina et Saskatoon, Saskatchewan, ainsi qu'aux bureaux de la British Columbia Construction Association situés à Vancouver, C.-B.

NOTA: Une visite d'appréciation du travail aura lieu le 11 mai 1992 à 13 h 15, au bureau du directeur de l'aéroport.

INSTRUCTIONS

Le montant du dépôt doit être versé en argent comptant ou par chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les documents de soumission en bon état, au plus tard un mois après l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La gagnante
du
tirage Las Vegas
organisé par
l'Harmonie du Collège Louis-Riel

Claire Dufault
Saint-Boniface



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. ANGE.

Century 21 Carrie Realty Ltd
237-7286

Disponibles à Winnipeg

4, Carrière
Une chambre à coucher.
365 $

177, Masson
Une chambre à coucher.
395 $

209, rue Dumoulin
Garçonnière.
300 $

154, rue Horace
Très propre et grand.
Une chambre à coucher meublée ou non.

284, rue Eugénie
Une chambre à coucher.
360 $

136, Kitson
Rez-de-chaussée, duplex de deux chambres à coucher.
Tous les services inclus.
625 $

191, rue Horace
Maison en rangée de deux chambres à coucher.
4 appareils ménagers.
589 $

425, rue Dumoulin
Rez-de-chaussée, duplex de deux chambres à coucher.
4 appareils ménagers.
Tous les services inclus.
646 $

268, rue Dollard
1 700 pi^2,
3 chambres à coucher.
Tous les services inclus.
873 $

Lorette, Manitoba

300, chemin Dawson
Une et deux chambres à coucher.
425$ et 490 $

Chris - 237-7286

Feu vert

La Journée de la Terre



La Journée de la Terre au Manitoba débutera le dimanche 26 avril par une fête du lever du soleil, dans l'amphithéâtre du site historique de La Fourche, à 6 h 30. L'entrée est gratuite à toutes les activités qui reprendront à partir de midi, toujours en plein air.

L'organisme Earth Day Manitoba (475-9200) a prévu des présentations théâtrales, des concerts (pour les enfants, les adolescents et les adultes), des conférences et des ateliers de toutes sortes. Le groupe Enviraction présentera un kiosque toute la journée, qui se terminera à 20 h par une vigile à la chandelle.

La Journée de la Terre a été initiée en 1970 par le gouverneur Gaylord Nelson de l'État du Wisconsin. Aujourd'hui, quelque 25 millions de personnes y participent à l'échelle planétaire.

J.-P. D.

Gens d'ici

Fils de La Vérendrye

Clément Perreault est depuis le 1er avril le nouveau directeur du Club La Vérendrye de la rue Des Meurons, dirigé auparavant par André Meilleur.



Clément Perreault.

«Je suis né avec ce Club», affirme le natif de Saint-Lazare qui gère le salon de quilles depuis 1971 et possède également la boutique Clem's Pro Shop (accessoires de quilles).

L'ancien diplômé du Collège de Saint-Boniface (même promotion que Daniel Lavoie et René Fontaine) prend les commandes d'une grosse maison qui compte 2 500 membres et emploie une cinquantaine de personnes.

L'une de ses tâches prioritaires consistera à mener à bien le projet d'agrandissement du Club (au moins 1,5 million de dollars) qui traîne dans les cartons des architectes depuis déjà un certain temps.

L.G.

SOCIÉTÉ

Le Centre de recherche de Saint-Boniface et la phobie sociale

La timidité vraiment maladive à l'étude

Tout a commencé avec des rats de laboratoire. Une partie d'entre eux attendaient toujours que les autres aient fini de manger pour aller se servir. Des timides. Les autres, au contraire, jouaient des coudes pour atteindre la meilleure part. Des audacieux.

Intrigués, les chercheurs ont effectué des croisements entre ces deux catégories de rats et ont obtenu des animaux plutôt réservés. Faut-il en tirer la conclusion que la timidité excessive est un phénomène génétique ou biologique plutôt que psychologique? En d'autres termes, naît-on timide ou le devient-on?

Une équipe du Centre de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface vient d'entamer une étude sur les humains qui apportera peut-être un début de réponse. Objectif: déterminer par une série de tests si la phobie sociale (extrême timidité) a une origine biologique attribuable à un dérèglement du système nerveux.

Mais d'abord, qu'est-ce que la phobie sociale? Mariette Chartier, infirmière psychiatrique et membre de l'équipe de chercheurs, définit la maladie par «la peur du regard des autres» qui empêche les malades de se comporter normalement en société.

Que les timides se rassurent: il faut bien plus qu'une propension au rougissement ou une certaine crainte de s'exprimer en public pour être classé dans la catégorie des victimes de la phobie sociale.



photo: Laurent Gimenez

Mariette Chartier travaille depuis un an avec l'équipe du docteur Stein du Centre de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface. «Les laboratoires de recherche en psychiatrie comme celui-là sont très rares», souligne-t-elle.

«On est tous un peu gênés à un moment ou à un autre, mais ça ne nous empêche pas de travailler et de mener une vie normale, explique Mariette Chartier. Dans le cas de la phobie sociale, la timidité atteint un tel degré que les gens ne sont souvent pas capables de travailler parce qu'ils ne peuvent pas communiquer avec les autres. La consommation d'alcool leur sert souvent d'automédication.»

Quelques critères précis définissent d'ailleurs la maladie qui, selon Mariette Chartier, frappe entre 1 et 2 % de la population:

• La peur panique d'une ou deux situations sociales: incapacité de manger en public, de signer un chèque à la banque, etc. «Ces gens-là sont trop conscients de ce que les autres pensent. Ils ont toujours peur d'avoir l'air niaiseux.»

• Réactions d'anxiété: rougissement, tremblements, battements de coeur, transpiration. Au bout du compte, les malades évitent les situations qui les stressent et n'osent même plus se rendre au travail.

L'étude effectuée au Centre de recherche porte sur 75 personnes réparties en trois groupes: normales, atteintes de phobie sociale et atteintes de panique (exemple: tendance obsessionnelle à se laver les mains).

Les volontaires, rémunérés au coût de 100 $, sont soumis pendant cinq heures à une batterie de tests physiques. «On leur demande de faire certaines choses qui stressent leur système nerveux, explique Mariette Chartier: changer de respiration, se lever brusquement, plonger les mains dans l'eau glacée, exercer une pression musculaire, etc.»

Leurs réactions sont enregistrées par un appareillage complexe: bandes élastiques autour de la taille et de la poitrine pour mesurer la respiration, tubes dans les narines pour recueillir le gaz carbonique, mesure du pouls et de la pression sanguine, électrocardiogrammes et prises de sang. En bout de chaîne, toutes les données sont analysées par ordinateur.

Une cinquantaine de volontaires ont déjà subi les tests et l'étude devrait être complétée d'ici l'automne. On saura alors si le système nerveux des personnes atteintes de phobie sociale réagit différemment de celui des personnes normales.

L'étude pourrait-elle déboucher sur un nouveau traitement médical? «C'est une première étape et on ne pourra pas changer le traitement tout se suite», répond Mariette Chartier.

«La phobie sociale n'est reconnue comme une maladie en soi que depuis une dizaine d'années. Avant, on l'assimilait aux phobies simples (peur des chiens, des serpents), ou on disait simplement que telle personne est très gênée et qu'il n'y a rien à faire.

«Aujourd'hui, de plus en plus de médecins se rendent compte qu'il s'agit bel et bien d'une maladie. Il existe quelques traitements: psychothérapie, entraînement au comportement social, toastmasters, et même des médicaments.

«La compagnie Hoffmann-Laroche produit déjà un antidépressif qui est utilisé dans certains pays contre la phobie sociale (Moclobemide). Il sera bientôt testé ici.»

Laurent GIMENEZ

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 25 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h32 CBWFT Les oursons volants

7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson

8h00 Télé-M Le club les branchés

8h15 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

8h30 Télé-M Bucky O'hare

8h40 CBWFT Looping

9h00 Télé-M Les tortues Ninja

9h05 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M G.I. Joe

9h35 CBWFT La bande à Picsou

10h00 CBWFT Tiny Toons
Télé-M Le championnat des quilles

10h15 TV-5 La vérité est au fond de la marmite

10h25 CBWFT Sous le signe des mousquetaires

10h45 TV-5 A comme artiste

11h00 CBWFT L'opium du peuple
Télé-M Cinémaximum: L'arnaque

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: Heidi à la montagne
TV-5 Le point de la médecine

13h00 Télé-M Cinémaximum: Têtes vides cherchent coffre plein
TV-5 Bouillon de culture

14h00 CBWFT L'univers des sports

14h30 TV-5 Autovision

15h00 Télé-M Barcelone 92
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Justice pour tous

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Jeopardy
TV-5 Juras

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Le tour du Québec

17h10 CBWFT L'envers de la médaille

17h30 Télé-M Docteur Doogie
TV-5 Eurosud

18h00 CBWFT Juste pour rire
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de A2

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT L a soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné extra: Pour que l'amour ne meurt
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Le monde est à vous

21h00 Télé-M Ad lib

21h30 CBWFT Le téléjournal

21h35 TV-5 Ici l'Afrique

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Télé-sélection: Tampopo

22h21 Télé-M Les sports TVA

22h35 TV-5 Le divan

22h42 Télé-M Ciné-lune: Les gens de la pluie

23h00 TV-5 Journal télévisé suisse

23h30 TV-5 Thalassa

0h30 TV-5 Le monde est à vous

2h05 TV-5 Radio France Internationale

Dimanche 26 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Kwicky Koala

7h32 CBWFT P'tit monstre

8h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
Télé-M Méditation transcendantale

8h30 CBWFT Il était une fois... les Amériques
Télé-M Vision mondiale

9h00 CBWFT La bande à Ovide

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Le monde à venir

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-François d'Assise de Kingston, Ontario, par Richard Racine, ptre.
Télé-M Sans détour

10h15 TV-5 Juras

10h30 Télé-M Le tour du Québec

10h45 TV-5 Le tour du Québec

11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Cinémaximum: Une certaine façon d'aimer

11h15 TV-5 Eurosud

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Grands solistes

12h05 CBWFT La semaine verte

12h35 TV-5 Performance

13h00 CBWFT Folles sur toile
Télé-M Cinémaximum: Journal intime d'une femme mariée
TV-5 Caractères

13h15 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos

14h05 TV-5 Ramdam

14h30 TV-5 Ici l'Afrique

15h00 Télé-M Top musique

15h30 TV-5 Spécial chiffres et lettres: Le défi

15h45 CBWFT Magie blanche

16h00 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 CBWFT Les inventions de la vie
Télé-M Si j'avais su
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Second regard
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans

17h45 TV-5 Musique classique

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de A2

18h10 CBWFT Découverte

18h30 Télé-M Rira bien...

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Surprise sur prise
Télé-M Cinéma du dimanche: Des voix dans la nuit
TV-5 7 sur 7

20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Jeanne d'Arc
TV-5 Caractères

21h00 Télé-M Journal intime

21h05 TV-5 Faut pas rêver

21h30 CBWFT Les beaux dimanches - Antonine Maillet

22h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Concours musical international Reine Élizabeth de Belgique

21h20 CBWFT Scully rencontre

22h21 Télé-M TVA sports

23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Journal télévisé belge

23h15 CBWFT Ciné-club: Jour de colère

23h30 Télé-M Vision mondiale
TV-5 7 sur 7

0h30 TV-5 Caractères

1h35 TV-5 Ramdam

2h05 TV-5 Radio France Internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé-M : 28/43** **TV-5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 27 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle

8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 Génies en herbe

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 Télé-M Le TVA, édition midi
CBWFT Félix et Ciboulette

11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon

11h30 CBWFT À plein temps
TV-5 Musique classique

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon

12h55 TV-5 Le monde est à vous

13h30 CBWFT Les voix du coeur
Télé-M Justice pour tous

14h00 Télé-M Santa Barbara

14h30 Télé-M Top modèles

14h35 TV-5 Faut pas rêver

15h00 Télé-M Claire Lamarche

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Santiago pas à pas

15h57 CBWFT En transit

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT En transit

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

16h57 CBWFT En transit

17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Sans détour

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Expo 67... 25 ans déjà
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M Cinéma du lundi: Sentence à vie
TV-5 Direct

20h30 TV-5 Fantomas: L'échafaud magique

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Obsidienne

21h55 CBWFT Ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 TV-5 Génération 90

22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges

22h30 Télé-M Les sports TVA

22h55 CBWFT Marilyn
Télé-M Des mots pour le dire

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h25 CBWFT Cinéma: L'homme aux yeux d'argent

23h30 TV-5 Direct

0h50 TV-5 Radio France internationale

Mardi 28 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle

8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Sans détour

11h00 CBWFT Félix et ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi

11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT À plein temps

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Direct

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon

13h25 TV-5 Fantomas: L'échaffaud magique

13h30 CBWFT D'une série à l'autre: Les tisserands du pouvoir
Télé-M Justice pour tous

14h00 Télé-M Santa Barbara

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Top modèles

15h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Génération 90

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs

15h57 CBWFT En transit

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT En transit

16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

16h57 CBWFT En transit

17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 CBWFT Plus

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Marilyn
Télé-M La vie en couleur
TV-5 Envoyé spécial

19h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Loto-Quiz

20h00 CBWFT L'or et le papier
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Tous à la une

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Ciel, mon mardi!

21h55 CBWFT Ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h25 CBWFT Dallas

22h30 Télé-M Les sports TVA

22h55 Télé-M Des mots pour le dire

23h25 CBWFT Cinéma: Les pilleurs de glace

23h30 TV-5 Journal télévisé de FR3

0h00 TV-5 Envoyé spécial

1h00 TV-5 Tous à la une

0h55 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 29 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle

8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi

11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT À plein temps

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Pour l'amour du risque

13h00 TV-5 Tous à la une

13h30 CBWFT D'une série à l'autre: Les tisserands du pouvoir
Télé-M Justice pour tous

14h00 Télé-M Santa Barbara

14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Top modèles
TV-5 Viva

15h00 Télé-M Claire Lamarche

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Azimuts

15h57 CBWFT En transit

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT En transit

16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

16h57 CBWFT En transit

17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Cinéma du mercredi: Jacqueline Bouvier-Kennedy

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 TV-5 Temps présent

20h00 TV-5 En toutes lettres

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Montagne

21h25 CBWFT Le point

21h30 Télé-M Alfred Hitchcock présente...
TV-5 Babel

21h55 CBWFT Ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges

22h31 Télé-M Les sports TVA

22h45 TV-5 Hôtel

22h55 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M Des mots pour le dire

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h25 CBWFT Cinéma: Yiddish connection

23h30 TV-5 Temps présent

0h30 TV-5 En toutes lettres

1h30 TV-5 Montagne

2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 30 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Maritimes en direct
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 En toutes lettres
13h30 CBWFT D'une série à l'autre: Louis Meissonnier, maître d'école
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
TV-5 Montagne
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Top modèles
TV-5 Babel
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h40 TV-5 Hôtel
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Les Barton
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M L'arc-en-ciel des amours: Le taxi mandarine
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Téléobjectif
19h30 Télé-M La vie en couleur
TV-5 Téléobjectif
20h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 À nous les beaux dimanches
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Autovision
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Grand écran
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h30 Télé-M Les sports TVA
TV-5 Télétourisme
22h55 CBWFT Marilyn
Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Cinéma: Les derniers jours de Frank et Jesse James
23h30 TV-5 Téléobjectif
0h30 TV-5 À nous les beaux dimanches
1h30 TV-5 Autovision
1h45 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 1er mai

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT Babar
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT De village en village
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif
13h00 TV-5 À nous les beaux dimanches
13h30 CBWFT D'une série à l'autre: Louis Meissonnier, maître d'école
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
TV-5 Autovision
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Top modèles
TV-5 Grand écran
15h00 Télé-M Campus
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 30 millions d'amis
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 A comme artiste
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M 9 - 1 - 1...
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Ciné-enquête Pontiac: Eaux troubles
TV-5 Plein cadre
20h00 TV-5 Les nuits du ramadan
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le marchand de Venise
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h55 CBWFT Comment ça va?
23h02 Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Cinéma: Nos plus belles années
23h40 TV-5 Journal télévisé de FR3
0h10 TV-5 Plein cadre
1h05 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 25 avril au 1er mai 1992

Samedi 25 avril

19h00 Télé-M Pour que l'amour ne meure
Am. 1985. Mélodrame de L. Peerce. Les tribulations d'une adolescente tour à tour droguée, cancéreuse et enceinte.

22h05 CBWFT Tamporo
Jap. 1986. Comédie réalisée par J. Itami. Le propriétaire d'un modeste restaurant de Tokyo demande à un routier de l'aider à faire de son établissement le meilleur endroit où déguster des nouilles.

22h42 Télé-M Les gens de la pluie
Am. 1969. Drame psychologique de F. Ford. Une jeune femme, ayant quitté son mari, part à l'aventure en automobile et accepte la présence d'un auto-stoppeur.

Dimanche 26 avril

19h00 Télé-M Des voix dans la nuit
Am. 1987. Drame psychologique de A.A. Seidelman. Les problèmes de parents dont la fille aînée se révèle atteinte de schizophrénie.

23h15 CBWFT Jour de colère
Dan. 1955. Drame de sorcellerie réalisé par C. T. Dreyer. Danemark, 16e siècle. Le pasteur Albertus se marie avec Anne, une fille dont la mère a jadis été condamnée à mort pour sorcellerie et sauvée grâce à son intervention.

Lundi 27 avril

19h00 Télé-M Sentence à vie
Am. 1986. Drame social de G. Reynolds. Condamné à passer sa vie en prison, un jeune criminel entreprend des études de droit.

23h25 CBWFT L'homme aux yeux d'argent
Fr. 1985. Drame policier réalisé par P. Granier-Deferre. Après 12 ans de prison, un homme retourne dans son village natal pour récupérer l'argent d'un hold-up.

Mardi 28 avril

23h25 CBWFT Les pilleurs de glace
É.-U. 1984. Film de science-fiction réalisé par S. Raffill. Dans une galaxie éloignée, une guerre interplanétaire a fait de l'eau une denrée rare qui est thésaurisée par les templiers de la planète Mitra.

Mercredi 29 avril

18h30 Télé-M Jacqueline Bouvier-Kennedy
Am. 1981. Drame biographique de S. Gethers. L'histoire de l'épouse du président américain John F. Kennedy.

23h25 CBWFT Yiddish connection
Fr. 1986. Comédie réalisée par P. Boujenah. Persuadés que voler aux voleurs n'est que justice, deux Juifs d'un quartier yiddish de Paris décident de percer un coffre-fort.

Jeudi 30 avril

18h00 Télé-M Le taxi mandarine
Can. 1988. Drame sentimental de M. Ransen. L'histoire d'une rencontre, apparemment fortuite, entre une chercheuse controversée de la communauté scientifique et un séduisant chauffeur de taxi au passé mystérieux.

23h25 CBWFT Les derniers jours de Frank et Jesse James
É.-U. 1986. Western réalisé par W. A. Graham. Après la guerre de Sécession, Jesse et Frank James renoncent pour un temps à leur carrière de hors-la-loi et deviennent fermiers.

Vendredi 1er mai

19h00 Télé-M Eaux troubles
Am. 1975. Drame policier de B. Gazzara. Un lieutenant de police doit résoudre une affaire de meurtre alors qu'il se trouve en croisière sur un paquebot.

23h25 CBWFT Nos plus belles années
É.-U. 1975. Drame psychologique réalisé par S. Pollack. À New York, pendant la guerre, une jeune femme retrouve un camarade de collège maintenant officier de marine.

SAINT-BONIFACE

Enviraction fait le point

L'assemblée annuelle du groupe écologique francophone Enviraction aura lieu le 30 avril à 20 h au Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les intéressés sont invités à apporter leur tasse à café. Divers rapports seront présentés lors de l'assemblée, et on y fera la planification pour la prochaine année.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une fête pour le 20e des Mini-franco-fun

A l'occasion de sa dernière rencontre de l'année, le Mini-franco-fun de Saint-Jean-Baptiste soulignera le 20e anniversaire des Mini-franco-fun dans la province.

Une invitation spéciale est faite aux mamans de l'an prochain à venir au sous-sol de l'église le 29 avril, de 9 h 30 à 11 h 30.

En plus des activités régulières (histoire, bricolage et autres), les mamans et leurs petits de trois et quatre ans auront droit à un gâteau de fête, a fait savoir la secrétaire du comité, Jacqueline Marion.

La page de BICOLO

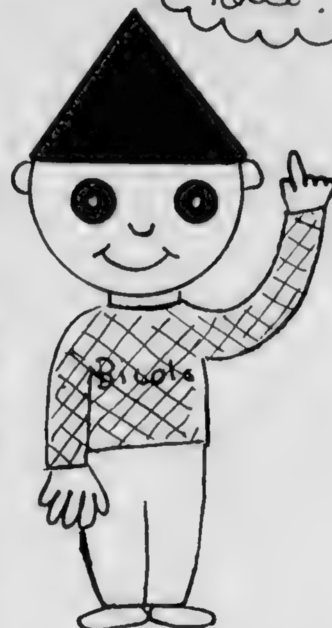
Allô mon ami(e)!

En 1879, Thomas Edison a fabriqué la première ampoule électrique. Depuis ce temps, des millions d'ampoules éclairent les gens partout dans le monde.

Combien d'ampoules peux-tu compter chez toi?

Bicolo



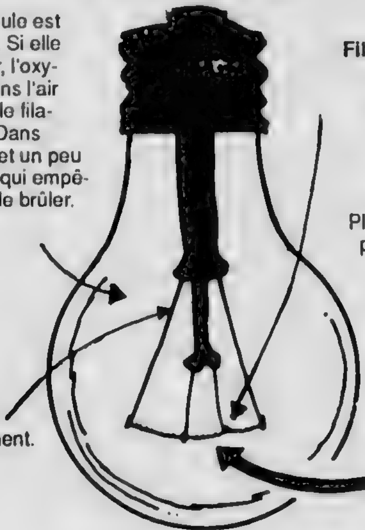


L'AMPOULE À INCANDESCENCE

Dans une ampoule, la lumière est produite quand un courant électrique passe dans un mince fil (filament) de métal. Le filament devient très très chaud: on dit qu'il est chauffé à blanc. Il émet alors de la lumière blanche.

AUTOPSIE D'UNE AMPOULE

À l'usine, l'ampoule est vidée de son air. Si elle contenait de l'air, l'oxygène présent dans l'air ferait vite brûler le filament de métal. Dans l'ampoule, on met un peu d'argon, un gaz qui empêche le filament de brûler.



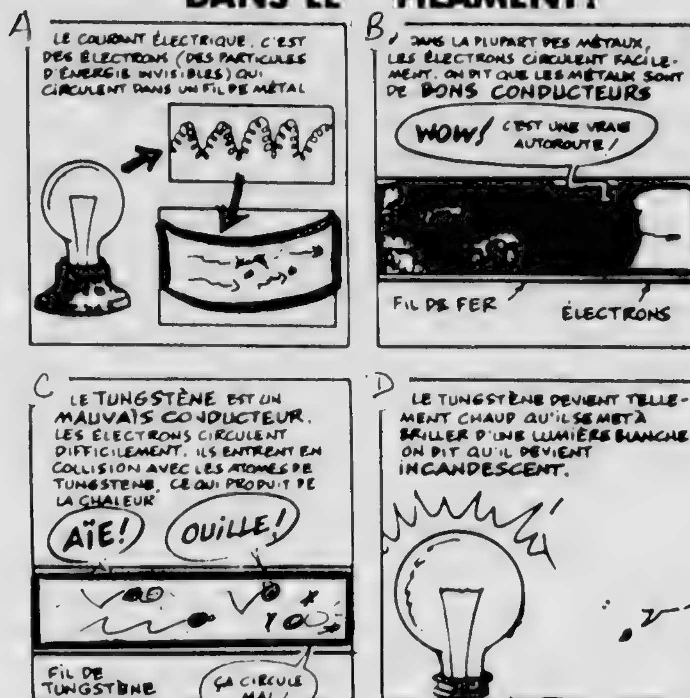
Filament de tungstène:

Le tungstène est un métal qui supporte de très hautes températures sans fondre.

Plus le filament est long, plus il émet de lumière. C'est pourquoi on l'enroule sur lui-même.

Support du filament.

QUE SE PASSE-T-IL DANS LE FILAMENT?

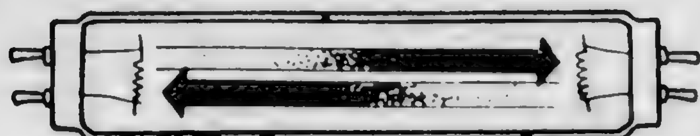


Membre gagnant de la semaine
10411

Marc Lavoie
Powerview (Manitoba)

11 ans

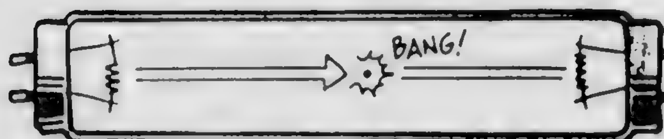
AUTOPSIE D'UN TUBE FLUORESCENT



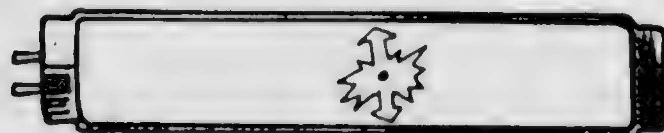
Regarde dans ta classe. Ce sont des tubes fluorescents qui éclairent la classe. Dans un tube fluorescent, il n'y a pas de filament. Alors comment est produite la lumière?

Lorsqu'un courant électrique traverse un gaz, ce gaz devient si chaud qu'il émet de la lumière. Le chimiste Georges Claude a fait cette découverte en 1910. Il découvre aussi que différents gaz produisent différentes couleurs: le néon donne une lumière rouge, le sodium une lumière jaune et le mercure un lumière bleue. On obtient de la lumière blanche en ajoutant une substance fluorescente sur les parois du tube.

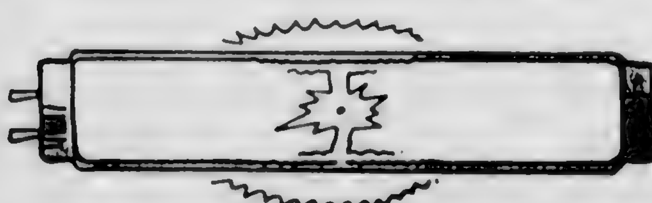
QU'EST-CE QUI SE PASSE?



1. Les électrons entrent en collision avec les atomes de mercure.



2. Les atomes de mercure libèrent alors de l'énergie.



3. La substance fluorescente absorbe cette énergie. Elle émet alors de la lumière.

Source: *La plupart des textes et illustrations de cette page sont tirés du magazine «Je me petit-débrouille».*
LES ILLUSTRATIONS ORIGINALES SONT DE JACQUES GOLDSTYN.

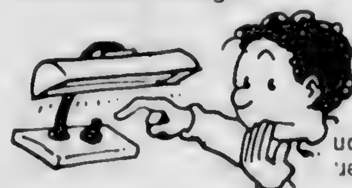
VRAI OU FAUX?

1 Les ampoules électriques utilisent plus d'électricité que les tubes fluorescents.



Vrai. Un seul tube de 80 watts produit autant de lumière que quatre ampoules de 100 watts!

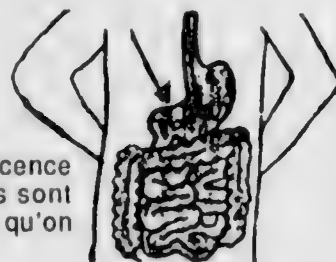
2 Si tu sors 30 minutes d'une pièce éclairée par des tubes fluorescents, mieux vaut fermer l'interrupteur pour économiser l'énergie.



Faux. Un tube fluorescent utilise très peu d'électricité pour fonctionner. En revanche, il consomme beaucoup d'électricité au moment où on l'allume. En outre, des allumages fréquents l'usent beaucoup.

SAVAIS-TU QUE:

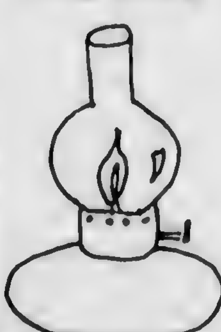
On fabrique des ampoules à incandescence plus petites qu'un grain de riz. Elles sont utilisées dans les appareils médicaux qu'on introduit à l'intérieur du corps.



FORMES D'ÉCLAIRAGE

ANCIENNE





Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.



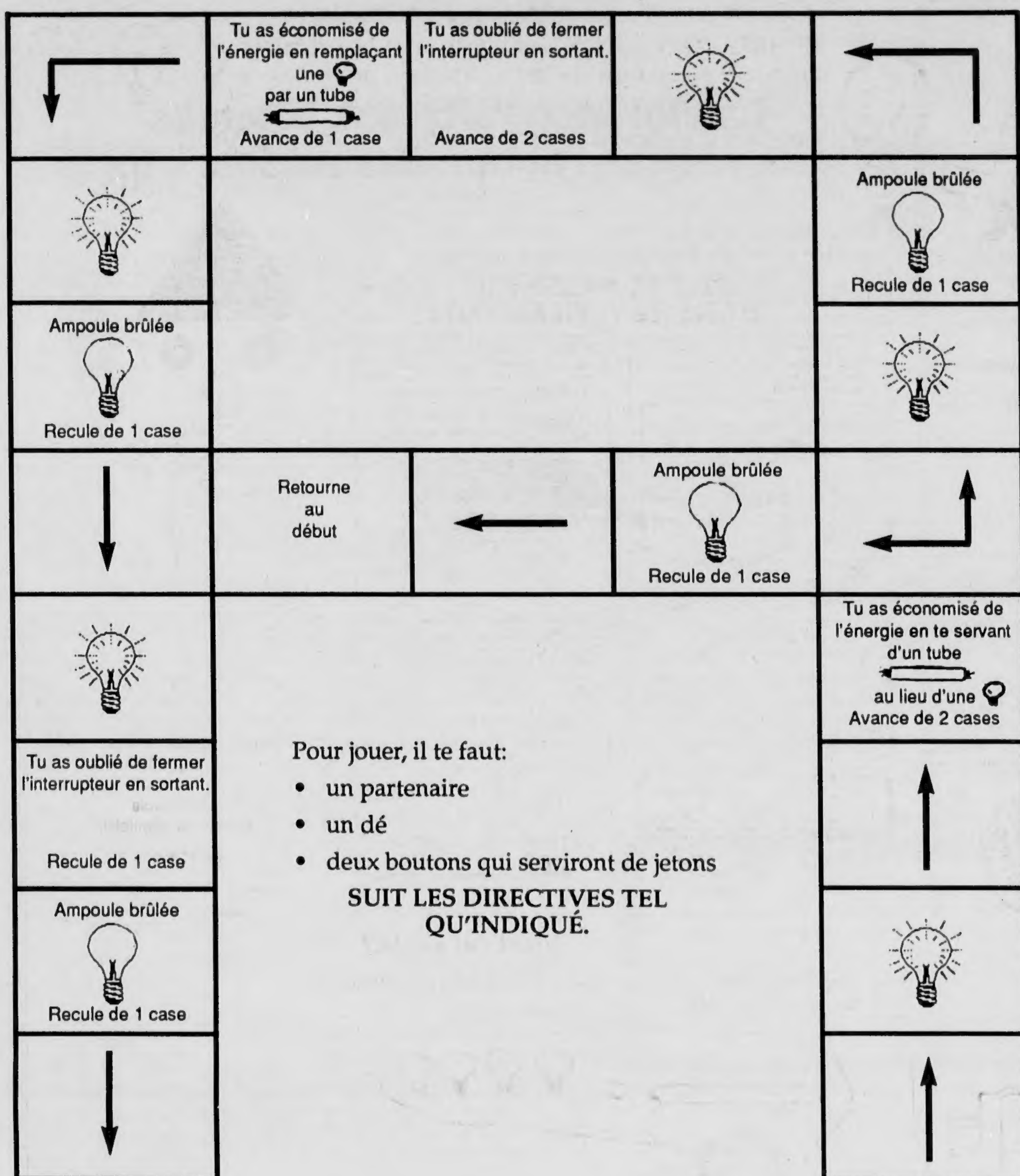
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______



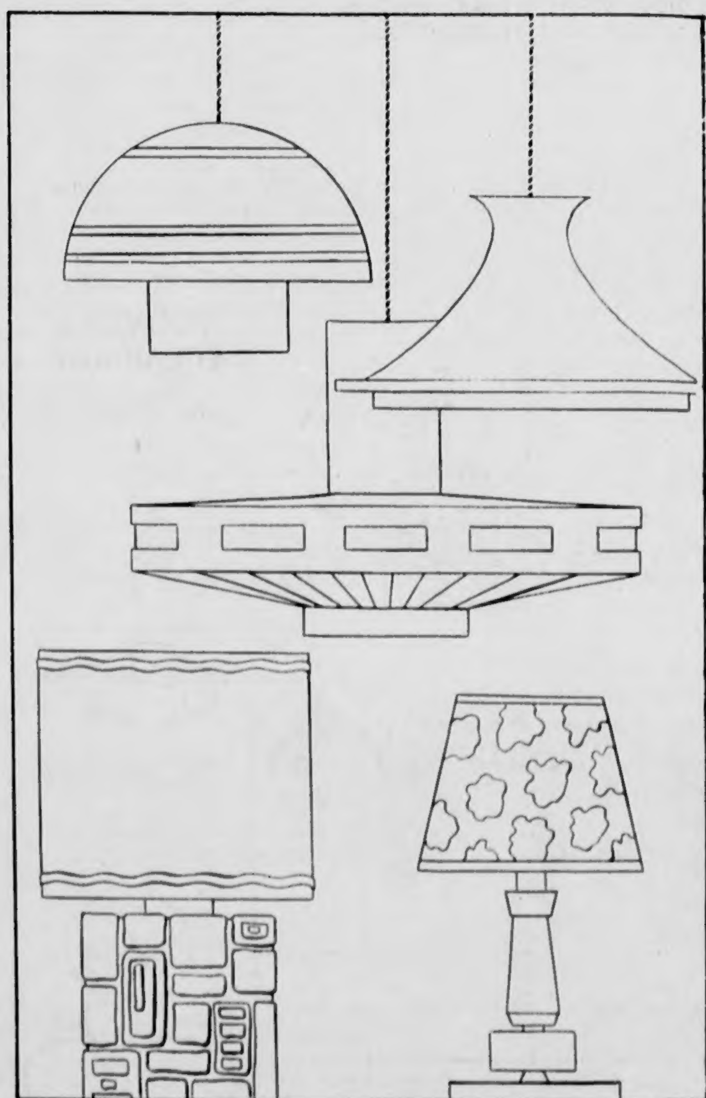
Pour jouer, il te faut:

- un partenaire
- un dé
- deux boutons qui serviront de jetons

SUIT LES DIRECTIVES TEL QU'INDIQUÉ.

Bienvenue à mes nouveaux membres:

10759	Natalie Bedient	Sainte-Anne
10760	Vincent Manaigre	Sainte-Anne
10761	Maxime Girard	Winnipeg
10762	Sandra Storoschuk	Langley (C.-B.)
10763	Melissa Bodman	Winnipeg
10764	Stéphane Normandeau	Winnipeg
10765	André Normandeau	Winnipeg
10766	Monica Rosset	Île-des-Chênes
10767	Yves Rosset	Île-des-Chênes
10768	Yanick Rosset	Île-des-Chênes
10769	Shane Adam	Vermette
10770	Dominique Lemoine	Winnipeg
10772	Brian Heppenstall	Winnipeg
10773	Daniel Foidart	Winnipeg
10774	Francine Fontaine	Steinbach
10775	Janelle Desrosiers	Swan River
10776	Serge Desrosiers	Swan River
10777	André Buissé	Winnipeg
10778	Stéphane LaFlèche	Winnipeg
10779	Bernard Grégoire	Lorette
10780	François Grégoire	Lorette
10781	Matthieu Grégoire	Lorette
10782	Benoit Grégoire	Lorette
10783	Justin Grégoire	Lorette
10784	André Grégoire	Lorette
10785	Patrick Grégoire	Lorette
10786	Catherine Grégoire	Lorette
10787	Michel Trudeau	Île-des-Chênes
10788	Richard Trudeau	Île-des-Chênes
10789	Chantale Schleicher	Winnipeg
10790	Janique Messner	Winnipeg
10791	Joey Labossière	Saint-Léon
10792	Gabriel Labossière	Saint-Léon
10793	Joshua Labossière	Saint-Léon
10794	Mario Labossière	Winnipeg
10795	Jenna Labossière	Winnipeg



Ajoute de la couleur.

Nécrologies



Daniel Foubert

C'est avec très grande tristesse que nous annonçons la mort tragique de Daniel Foubert le 12 avril 1992 à Churchill, Manitoba. Né à Saint-Boniface le 30 janvier 1963, Daniel était le fils d'Eddie et Florence du Parc Windsor.

Il laisse également dans le deuil son frère Richard (Bev), ses trois soeurs: Viviane (Doug Turski), Louise (Dwight Allen) et Sara; deux nièces et deux neveux; sa grand-mère, Mme Angelina Audette; ainsi que beaucoup d'oncles et tantes, cousins et cousines ici et en Belgique.

Daniel était très aimable, plein de vie et travaillant. Il aimait la nature et les voyages. Daniel avait toujours un bon mot pour tout le monde et avait beaucoup d'amis au Canada et à travers le monde.

Daniel était diplômé du Collège universitaire Saint-Boniface (1981). En 1984, il déménagea à Churchill où il travailla comme guide touristique, un métier qui lui valut une grande reconnaissance dans le monde.

Les prières ont eu lieu au salon mortuaire Desjardins le mardi 14 avril et la messe à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens le mercredi 25 avril à 17 h. L'abbé Jean-Louis Rocan était le célébrant ainsi que Monseigneur Reynald Rouleau de Churchill. L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière Glenlawn.

La famille désire remercier tout le personnel de l'Hôpital de Churchill pour leurs soins, l'abbé Jean-Louis Rocan des Saints-Martyrs-Canadiens, Monseigneur Reynald Rouleau de Churchill ainsi que la chorale des Saints-Martyrs. Les porteurs étaient Doug Turski, Michel Foubert, Robert Vermette, Gerrard Foubert, Greg Beaudette et Gerry Farrel. Nous remercions aussi tous ceux qui sont venus de Churchill pour partager notre très grande peine. De plus, la famille désire adresser ses remerciements à ceux qui ont fait des offrandes de messes et de fleurs ainsi que pour des dons à sa mémoire.

Au lieu de fleurs, des dons en la mémoire de Daniel Foubert pourraient être offerts à une organisation de charité de votre choix.

Daniel, tu seras toujours dans notre coeur.

La chronique religieuse †

La violence faite aux femmes: les évêques reconnaissent leurs torts

Dans un mémoire préparé à l'intention du Comité canadien sur la violence faite aux femmes, les responsables de 11 Églises chrétiennes et groupes oecuméniques du Canada affirment que «la violence faite aux femmes, sous quelque forme que ce soit, constitue un mal sérieux.»

La violence faite aux femmes est le résultat du péché et une brisure qui fragilise la vie des êtres humains, car elle annihile toute volonté de soutien mutuel et de respect de l'égalité entre les hommes et les femmes. De plus, elle fausse les rapports entre les personnes.

«Nous croyons que la vie est un don de Dieu et que les femmes et les hommes ont été créés à son image. C'est de là que viennent leur grandeur, leur dignité et le droit au même respect.»

Les onze signataires ont présenté leur mémoire au Comité gouvernemental le vendredi 27 mars, à Ottawa. Ce mémoire a pour titre «Sans peronne pour les inquiéter», s'inspirant en cela d'un énoncé du prophète Michée.

Le Comité canadien sur la violence faite aux femmes a été mis sur pied l'été dernier suite à la volonté du fédéral, dans son discours du trône de mai 1991, de faire enquête sur ce «grave problème».

Tout en s'engageant de plus en plus contre la violence faite aux femmes, les responsables des Églises reconnaissent néanmoins «n'avoir pas toujours fait ce que nous aurions dû.» Nous avons même contribué, disent-ils, à entretenir cette situation regrettable en minimisant le problème et en négligeant de le dénoncer.

Ces dernières années, de poursuivre les responsables d'Églises, les gouvernements et les organismes communautaires «ont pris de nombreuses et excellentes initiatives» pour lutter contre la violence faite aux femmes. Mais selon eux, bien des choses restent à faire pour répondre aux besoins des victimes, s'occuper de ceux qui abusent d'elles, et modifier les idées reçues, les attitudes et les structures qui excusent cette violence ou même y contribuent.

Pour répondre davantage à ces besoins, les onze signataires du mémoire recommandent que tous les paliers de gouvernements:

- mettent notamment sur pied des programmes semblables aux campagnes contre le tabac et la conduite en état d'ébriété «de sorte que la société ne soit plus en mesure de tolérer la violence faite aux femmes»;
- mettent en oeuvre des politiques et des programmes pour garantir aux femmes la justice sur le plan économique, entre autres un juste système d'impôts, des services de garderie de qualité, une pension pour les femmes au foyer et l'équité salariale;
- encouragent et appuient les organismes communautaires qui offrent des centres d'accueil aux femmes et aux enfants victimes de violence, des maisons de transition, des programmes d'aide aux parents de même que divers conseils dans les domaines financier, juridique ou de nature personnelle;
- soutiennent des programmes susceptibles de réhabiliter les agresseurs;
- promulguent des lois interdisant la production, la distribution et l'exhibition de pornographie;
- et encouragent l'apprentissage de méthodes non violentes pour régler les conflits.

En ce qui a trait aux Églises, comme toujours «elles sont sensibles aux dimensions spirituelles et humaines» de la société, de faire remarquer les signataires. De ce fait, elles ont un rôle spécifique à jouer. À leur façon, elles peuvent contribuer à résoudre le problème de la violence faite aux femmes en mettant notamment de l'avant les approches pastorales suivantes:

- dénoncer régulièrement la violence dont les femmes sont l'objet;
- encourager les facultés de théologie à intégrer dans leur programme ce qui a trait à la violence faite aux femmes;
- procurer une formation continue et des services de consultation pour le clergé et pour les autres personnes qui sont engagées dans le ministère;
- promouvoir des programmes de préparation au mariage qui traitent de l'égalité des hommes et des femmes, de la violence faite aux femmes et des méthodes non violentes de règlement des conflits;
- donner aux femmes de plus grandes responsabilités dans les Églises et les laisser prendre une part plus active dans le processus décisionnel.

À titre de rappel, en mai 1991, les responsables des mêmes Églises chrétiennes et groupes oecuméniques ont demandé au ministre fédéral de la justice de présenter un projet de loi sur la pornographie. Et en juin de la même année, ils ont félicité le premier ministre canadien pour sa décision de mettre sur pied un Comité national sur la violence faite aux femmes.

QUIZ

Qui est-ce?



QUESTIONS

1. Le reconnaissez-vous?

2. Qui est l'auteur de ce dessin?

3. En quoi le tableau du Français Paul Philippoteaux intitulé La bataille de Gettysburg est-il exceptionnel?

4. La Joconde de Léonard de Vinci a-t-elle déjà été volée?

5. Quelle est l'origine de la Fête du travail le 1er mai?

6. Quelle fleur printanière les Français ont-ils coutume de s'offrir le 1er mai?

7. Quelle est la signification du muguet dans le langage des fleurs?

8. Est-il bon d'offrir du muguet aux cardiaques?

9. Et aux intellectuels?

RÉPONSES

1. Il s'agit de Léo Rémillard qui interprétait Maître Jacques dans L'Avare monté par le Cercle Molière en 1950.

2. Cette magnifique aquarelle est l'oeuvre de Pauline Boutal. Elle est exposée au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) jusqu'au 10 mai en compagnie d'une quarantaine d'autres tableaux et toiles de la grande artiste franco-manitobaine.

3. C'est le plus grand tableau du monde. Conservé en Caroline du Nord, il mesure 125 m X 21,3 m et pèse 5,5 tonnes. Philippoteaux l'a terminé en 1883 après deux ans et demi de travail effectué avec l'aide de 16 assistants.

4. Oui, en 1911 au musée du Louvre de Paris. On l'a retrouvée deux ans plus tard.

5. L'événement fondateur serait une manifestation des syndicats américains le 1er mai 1886 en faveur de la journée de huit heures.

6. Le muguet.

7. Le muguet signifie le bonheur.

8. Malgré sa belle apparence et son parfum exquis, le muguet est une plante toxique, plus précisément cardiotoxique. Elle ne présente cependant aucun danger à moins d'en faire son repas.

9. Là, pas de problèmes. Selon deux physiologistes américains, les odeurs de muguet et de menthe stimuleraient la concentration intellectuelle, améliorant de 30 % les tests de ceux qui en avaient respiré.

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

Les enfants et la bouffe (1er de 2)



Les journées pédagogiques, la relâche et les samedis pluvieux...une chance ou une malédiction? Les enfants ont besoin d'une certaine routine. Lorsque leur train-train quotidien est perturbé, ils s'ennuient et réclament de nouvelles activités qui ne peuvent pas toujours être comblées par des parents pressés ou qui travaillent.

Vous pouvez résoudre ce problème en faisant avec eux des expériences scientifiques dans la cuisine. Les enfants en garderont d'agréables souvenirs et développeront par surcroît un intérêt vis-à-vis la nutrition.

Pizza micro-ondes

Voici une pizza délicieuse et nourrissante que les jeunes adoreront autant préparer que déguster. La préparation de recettes aide les enfants à mieux comprendre et à s'intéresser aux différents groupes d'aliments; c'est une manière amusante de leur inculquer de bonnes habitudes alimentaires.

Matériel: tasses à mesurer pour ingrédients secs et liquides; couteau pointu, planche à découper et râpe à fromage pour préparer les garnitures; bol moyen et cuiller à mélanger, surface de travail propre ou planche à pâtisserie, assiette plate ou moule à pizza de 25 cm allant au micro-ondes.

1 tasse + 2 c. à table de farine de blé entier, divisée
3/4 de tasse de céréales de son
2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/4 de c. à thé d'assaisonnement à l'italienne
2/3 de tasse de lait
2 c. à table d'huile végétale
3 c. à table de sauce à pizza ou à spaghetti
1 tasse de garnitures variées (pepperoni, champignons, poivrons)
3/4 de tasse de cheddar râpé

1. Graisser légèrement de shortening solide une assiette plate ou un moule à pizza de 10" allant au micro-ondes. Mettre de côté.

2. Dans un bol moyen, mélanger ensemble 1 tasse de farine, les céréales, la poudre à pâte, le sel et l'assaisonnement à l'italienne.

3. Ajouter le lait et l'huile aux ingrédients secs; remuer juste assez pour mélanger. Placer les 2 c. à table de farine qui reste sur une surface de travail propre. Retourner la pâte sur la farine. Pétrir délicatement (presser-replier) la pâte, 6 fois.

4. Placer la pâte dans le moule préparé. Étendre la pâte avec les doigts pour former un cercle de 10" et de 1/2" d'épais.

5. Cuire au micro-ondes, à découvert, à intensité moyenne (50 %) 4 minutes, en tournant le moule d'un quart de tour à mi-cuisson.

6. Cuire à découvert à haute intensité (100 %) de 2 à 3 minutes jusqu'à ce que la croûte soit gonflée au centre et que la surface ne soit plus collante. Tourner le moule à mi-cuisson.

7. Badigeonner la croûte de sauce à pizza ou à spaghetti. Disposer les garnitures (sauf le fromage) sur la sauce.

8. Cuire à découvert, à haute intensité (100 %) de 2 à 2 1/2 minutes jusqu'à ce que les garnitures soient chaudes. Tourner le plat à mi-cuisson.

9. Déposer le fromage sur le dessus. Cuire à haute intensité (100 %) de 20 à 40 secondes jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Tailler en pointes et servir chaud.

Donne de 2 à 4 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER

Les Services Investors Limitée
MEMBRE DU GROUPE INVESTORS
Services professionnels en planification financière
- *Planification financière professionnelle complète*
- ***REER** (RRSP), prêts hypothécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements*

Gilbert CLOUTIER, cma — Téléphone: Bur: 943-6828
1200-444, avenue St. Mary — Rés: 237-0762
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
(957-4662)
Richard J.F. Chartier
(957-4681)
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: 957-0050
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba) — Télécopieur: 957-0840
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire, parc Windsor
233-3423

BRUNET Monuments
Troisième génération
- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

BDO GUENETTE CHAPUT WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.



ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
Nous répondons à tous vous besoins
Jeux de lumière
Réjean Laroche
237–9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenue informatisée*
- *tenue de livre*

TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant



Boulangerie, pâtisserie, traiteur
Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536